



KIPUSHI CORPORATION
Société par Actions Simplifiée
« KICO SAS »

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024
(Exprimé en dollars américains)

Le 17 juin 2025

Sommaire

1. *Rapport du Commissaire aux Comptes*
2. *Etats financiers annuels au 31 décembre 2024*
 - *Bilan-Actif*
 - *Bilan-Passif*
 - *Compte de Résultat*
 - *Tableau des Flux de trésorerie*
 - *Notes annexes*



1. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux Associés de
KIPUSHI CORPORATION
Société par Actions Simplifiée
« KICO SAS »
Lubumbashi/Haut-Katanga
République Démocratique du Congo

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2024 sur :

- l'audit des états financiers annuels de **KIPUSHI CORPORATION**, en abrégé, « **KICO SAS** » tels qu'ils sont joints au présent rapport et faisant ressortir un total du bilan de USD 1.211.503.509 et des capitaux propres négatifs de USD 64.468.576 comprenant un résultat déficitaire de USD 439.705.299.
- les vérifications spécifiques prévues par la loi et autres informations.

I. Audit des états financiers annuels

1. Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de **KIPUSHI CORPORATION**, en abrégé, « **KICO SAS** », comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes aux états financiers annuels.

A notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément au Code d'Éthique des Professionnels de la Comptabilité et de l'Audit édicté par le Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*Congo Auditing and Advisory Firm SAS, Immeuble Midema, 13, Avenue Mongala, Gombe, B.P. 10195 Kinshasa I,
République Démocratique du Congo*
T: (243) 99 930 99 00 / 01 - (243) 99 839 62 71 - (243) 81 037 26 45, contact@caaf.cd, www.caaf.cd

3. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur l'information donnée à la Note 14 des états financiers annuels relatif aux capitaux propres négatifs depuis l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

4. Responsabilités du Président relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis et arrêtés par le Président.

Le Président est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Président d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le Président a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe au Président et/ou au Conseil de surveillance de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

5. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs ; et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulées, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport du Commissaire aux comptes.

II. Vérifications spécifiques prévues par la loi et autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Président. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion du Président et les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière mais ne comprennent pas les états financiers annuels et notre rapport du Commissaire aux comptes sur ces états financiers annuels.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, à vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels, et à vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Le Commissaire aux comptes,

Congo Auditing and Advisory Firm SAS
Représenté par KILUBA MWANSA Elisée
Associé, Expert-Comptable agréé par l'ONEC/RDC
EC/16.00183



Lubumbashi, le 17 juin 2025

**ANNEXE : PORTANT RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
RELATIVES A L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS ANNUELS**

Dans le cadre de nos diligences, nous nous conformons successivement :

- aux exigences des Normes Internationales d'Audit (ISA) et ;
- aux obligations spécifiques édictées par l'Acte Uniforme OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du GIE.

De manière plus détaillée:

- nous nous conformons aux règles d'éthique relatives à l'audit des états financiers annuels édictées par le Code d'Ethique des Professionnels de la Comptabilité et de l'Audit prévu par le Règlement n°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes;
- nous faisons preuve d'esprit critique qui implique d'être attentifs aux éléments probants qui contredisent d'autres éléments probants recueillis, aux informations qui remettent en cause la fiabilité des documents et des réponses apportées aux demandes de renseignements à utiliser en tant qu'éléments probants, aux situations qui peuvent révéler une fraude possible, aux circonstances qui suggèrent le besoin de mettre en œuvre des procédures d'audit en supplément de celles requises par les Normes ISA ;
- nous faisons preuve de jugement professionnel lors de la conduite de l'audit en particulier pour les décisions portant sur le caractère significatif et le risque d'audit, la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit à mettre en œuvre pour satisfaire les diligences requises par les normes ISA et pour recueillir des éléments probants, le fait de déterminer si des éléments probants suffisants et appropriés ont été recueillis, et si des travaux supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs des Normes ISA et, par voie de conséquence, les objectifs généraux de l'auditeur, l'évaluation des jugements de la Direction portant sur le suivi du référentiel comptable applicable, le fondement des conclusions tirées des éléments probants recueillis, par exemple l'appréciation du caractère raisonnable des évaluations faites par la Direction lors de l'établissement des états financiers annuels ;
- nous préparons tout au long de l'audit une documentation qui fournit une trace suffisante et appropriée des travaux, fondements de notre rapport d'audit et des éléments démontrant que l'audit a été planifié et réalisé selon les Normes ISA et dans le respect des exigences législatives et réglementaires applicables ;
- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous recueillons, le cas échéant, des éléments probants suffisants et appropriés concernant le respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires dont il est admis qu'elles ont une incidence directe sur la détermination des données chiffrées significatives enregistrées et l'information fournie dans les états financiers, mettons en œuvre des procédures d'audit

- spécifiques visant à identifier les cas de non-respect d'autres textes législatifs et réglementaires qui peuvent avoir une incidence significative sur les états financiers, et apporter une réponse appropriée aux cas avérés ou suspectés de non-respect des textes législatifs et réglementaires identifiés au cours de l'audit ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne de la société afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Lorsque des faiblesses significatives sont identifiées, nous les communiquons à la Direction, le cas échéant, au Président ;
- nous évaluons l'incidence sur l'audit des anomalies relevées et l'incidence sur les états financiers des anomalies non corrigées, s'il en existe. Nous les communiquons au niveau approprié de la Direction, à moins que ceci ne lui soit interdit par la loi ou la réglementation ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous identifions les relations et des transactions avec les parties liées, que le référentiel comptable applicable établisse ou non des règles en la matière, pour être en mesure de relever des facteurs de risque de fraudes, s'il en existe, découlant de relations et de transactions avec les parties liées, qui sont pertinents pour l'identification et l'évaluation des risques d'anomalies significatives provenant de fraudes, et conclure, sur la base des éléments probants recueillis, si les états financiers, pour autant qu'ils soient affectés par ces relations et ces transactions sont présentés sincèrement ou ne sont pas trompeurs. En outre, lorsque le référentiel comptable applicable contient des règles concernant les parties liées, nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés pour déterminer si les relations et les transactions avec les parties liées ont été correctement identifiées et comptabilisées dans les états financiers et si une information pertinente les concernant a été fournie dans ceux-ci ;
- nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés montrant que les événements survenus entre la date des états financiers et la date de notre rapport, nécessitant un ajustement des états financiers ou une information à fournir dans ceux-ci, ont fait l'objet d'un traitement approprié dans les états financiers conformément au référentiel comptable applicable ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport ;
- nous obtenons des déclarations écrites de la Direction Générale et, le cas échéant, du Président, confirmant que celle-ci considère avoir satisfait à ses responsabilités relatives à l'établissement des états financiers ainsi qu'à l'exhaustivité des informations qui nous ont été fournies. En outre, nous confortons d'autres éléments probants relatifs aux états financiers ou à des assertions spécifiques contenues dans ceux-ci au moyen de ces déclarations écrites si nous estimons nécessaire ou si celles-ci sont requises par d'autres normes ISA ;

- nous nous assurons, tout au long de l'audit, que l'égalité entre les associés est respectée, notamment que toutes les actions d'une même catégorie bénéficient des mêmes droits ;
- nous devons signaler à la plus prochaine Assemblée Générale, les irrégularités et les inexactitudes relevées lors de l'audit. En outre, nous devons signaler au ministère public les faits délictueux dont nous avons eu connaissance au cours de l'audit, sans que notre responsabilité puisse être engagée par cette révélation ;
- nous avons l'obligation du respect du secret professionnel pour les faits, actes et renseignements dont nous avons eu connaissance.

2. ETATS FINANCIERS ANNUELS

KIPUSHI CORPORATION
Société par Actions Simplifiée
« KICO SAS »
BILANS AUX 31 DECEMBRE 2024 ET 2023
(Exprimés en dollars américains)

REF	ACTIF	Note	Exercice clos au			Exercice clos au
			31/12/2024			31/12/2023
			Brut	Amort/ Depr	Net	Net
AD	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3A & 3C	874 672 144	46 399 172	828 272 972	695 725 408
AE	Frais de recherche et de prospection		874 407 764	46 387 976	828 019 788	695 725 408
AF	Brevet, licences, logiciels et droits similaires		264 380	11 196	253 184	-
AG	Fonds commercial et droit au bail		-	-	-	-
AH	Autres immobilisations incorporelles		-	-	-	-
AI	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3A & 3C	283 681 534	54 954 724	228 726 810	174 480 878
AJ	Terrains		-	-	-	-
AK	Bâtiments		28 828 479	1 444 441	27 384 038	1 619 697
AL	Aménagement, agencements et Installations		178 456 330	5 115 203	173 341 127	161 225 900
AM	Matériel, mobilier et actifs biologiques		73 577 236	46 192 007	27 385 229	10 808 442
AN	Matériel de transport		2 819 489	2 203 073	616 416	826 839
AP	Avances et acomptes versés sur immobilisations		-	-	-	-
AQ	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4	1 639 897	-	1 639 897	1 319 619
AR	Titres de participation		-	-	-	-
AS	Autres immobilisations financières		1 639 897	-	1 639 897	1 319 619
AZ	TOTAL ACTIF IMMOBILISE		1 159 993 575	101 353 896	1 058 639 679	871 525 905
BA	ACTIF CIRCULANT H.A. O		-	-	-	-
BB	STOCKS ET ENCOURS	6	53 087 871	-	53 087 871	880 397
BG	CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES		78 588 297	3 759 296	74 829 001	60 930 050
BH	Fournisseurs, avances versées	17	3 851 066	-	3 851 066	29 160 693
BI	Clients	7	13 561 655	3 759 296	9 802 359	-
BJ	Autres créances	8	61 175 576	-	61 175 576	31 769 357
BK	TOTAL ACTIF CIRCULANT		131 676 168	3 759 296	127 916 872	61 810 447
BQ	Titres de placement		-	-	-	-
BR	Valeurs à encaisser		-	-	-	-
BS	Banques, chèques postaux, caisse	11	14 635 159	358 199	14 276 960	11 051 672
BT	TOTAL TRESORERIE- ACTIF		14 635 159	358 199	14 276 960	11 051 672
BU	<i>Ecart de conversion-actif</i>	12	10 669 998	-	10 669 998	9 151 179
BZ	TOTAL GENERAL		1 316 974 900	105 471 391	1 211 503 509	953 539 203

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers annuels.

KIPUSHI CORPORATION
Société par Actions Simplifiée
« KICO SAS »

BILANS AUX 31 DECEMBRE 2024 ET 2023
(Exprimés en dollars américains)

REF	PASSIF	NOTE	EXERCICE AU	EXERCICE AU
			31/12/2024	31/12/2023
			NET	NET
CA	Capital	13	10 000 000	10 000 000
CB	Apporteur capital non appelé (-)		-	-
CD	Primes liées au capital social		-	-
CE	Ecart de réévaluation		-	-
CF	Réserves indisponibles		-	-
CG	Réserves libres		-	-
CH	Report à nouveau(+ou-)	14	-	(14 588)
CI	Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte-)		(439 705 299)	(933)
CL	Subventions d'investissement		-	-
CM	Provisions réglementées	15	365 236 723	-
CP	TOTAL CAPITAUX PROPRES		(64 468 576)	9 984 479
DA	Emprunts et dettes financières diverses	16A	1 168 927 573	882 278 001
DB	Dettes de location acquisition		-	-
DC	Provisions pour risques et charges	16A&16B	21 760 852	2 223 548
DD	TOTAL DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES		1 190 688 425	884 501 549
DG	TOTAL RESSOURCES STABLES (I)		1 126 219 849	894 486 028
DH	Dettes circulantes H.A.O.		-	-
DI	Clients, avances reçues		-	-
DJ	Fournisseurs d'exploitation	17	50 936 873	43 271 358
DK	Dettes fiscales et sociales	18	8 251 439	2 567 701
DM	Autres dettes	19	7 510 071	4 000 000
DN	Provisions pour risques à court terme	19	10 669 998	9 151 179
DP	TOTAL PASSIF CIRCULANT (II)		77 368 381	58 990 238
DQ	Banques, crédits d'escompte		-	-
DR	Banques, établissements financiers et crédits de trésorerie	20	7 774 143	-
DT	TOTAL TRESORERIE-PASSIF (III)		7 774 143	-
DV	Ecart de conversion-Passif (IV)	12	141 136	62 937
DZ	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)		1 211 503 509	953 539 203

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers annuels.

KIPUSHI CORPORATION
Société par Actions Simplifiée
« KICO SAS »
COMPTE DE RESULTAT POUR L'EXERCICE 2024 ET 2023
(Exprimé en dollars américains)

REF	LIBELLES			NOTE	EXERCICE AU	EXERCICE AU
					31/12/2024	31/12/2023
					NET	NET
TA	Ventes de marchandises	A	+		-	-
RA	Achat de marchandises		-		-	-
RB	Variation de stocks de marchandises		-/+		-	-
XA	MARGE COMMERCIALE (Somme TA à RB)				-	-
TB	Vente de produits fabriqués	B	+	21	59 158 714	-
TC	Travaux, services vendus	C	+		-	-
TD	Produits accessoires	D	+		-	-
XB	CHIFFRE D'AFFAIRES(A+B+C+D)				59 158 714	-
TE	Production stockée (ou déstockage)		-/+		46 195 802	-
TF	Production immobilisée		+	21	59 231 440	123 262 299
TG	Subvention d'exploitation		+		-	-
TH	Autres produits		+	21	5 616 453	4 584 836
TI	Transferts des charges d'exploitation		+	12	1 550 253	1 017 784
RC	Achats de matières premières et fournitures liées		-		-	-
RD	Variations de stocks de matières premières et fournitures liées		-/+		-	-
RE	Autres achats		-	22	(24 925 936)	(8 843 085)
RF	Variations des autres approvisionnements		-/+		6 011 672	(14 831)
RG	Transports		-	23	(2 707 797)	(1 123 501)
RH	Services extérieurs		-	24	(42 753 528)	(20 899 365)
RI	Impôts et taxes		-	25	(12 252 811)	(6 859 654)
RJ	Autres charges		-	26	(8 498 416)	(14 932 885)
XC	VALEUR AJOUTEE (XB+RA+RB) + (Somme TE à RJ)				86 625 846	76 191 598
RK	Charges de personnel		-	27A&B	(39 746 855)	(25 777 487)
XD	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (XC+RK)				46 878 991	50 414 111
TJ	Reprise d'amortissements, provisions et dépréciations		+	28	296 328	1 594 832
RL	Dotations aux amortissements, aux provisions et dépréciations		-	3C&28	(54 823 881)	(8 747 335)
XE	RESULTAT D'EXPLOITATION (XD+TJ+RL)				(7 648 562)	43 261 608
TK	Revenus financiers et assimilés		+	29	19 165	-
TL	Reprises de provisions et dépréciations financières		+	28&29	-	471 597
TM	Transferts de charges financières		+		-	-
RM	Frais financiers et charges assimilées		-	29	(66 247 592)	(44 410 694)
RN	Dotations aux provisions et aux dépréciations financières		-		-	-
XF	RESULTAT FINANCIER (Somme TK à RN)				(66 228 427)	(43 939 097)
XG	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (XE+XF)				(73 876 989)	(677 489)
TN	Produits des cessions d'immobilisations		+		-	-
TO	Autres produits H.A.O		+	30	-	731 396
RO	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations		-		-	-
RP	Autres charges H.A. O		-	30	(365 236 723)	(53 907)
XH	RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES (Somme TN à RP)				(365 236 723)	677 489
RQ	Participation des travailleurs		-		-	-
RS	Impôts sur le résultat		-	31	(591 587)	(933)
XI	RESULTAT NET (XG+XH+RQ+RS)				(439 705 299)	(933)

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers annuels.

KIPUSHI CORPORATION
Société par Actions Simplifiée
« KICO SAS »
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE POUR LES EXERCICES 2024 ET 2023
(Exprimé en dollars américains)

Réf.	LIBELLES		EXERCICE	EXERCICE
			2024	2023
ZA	Trésorerie nette au 1 ^{er} janvier (Trésorerie actif N-1-Trésorerie passif N-1)	A	11 051 672	2 709 253
	Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
FA	Capacité d'Autofinancement Global (C.A.F.G)		(19 941 023)	(4 403 580)
FB	-Actif circulant HAO		-	-
FC	-Variation des stocks		(52 207 474)	14 831
FD	Variation des créances		(15 417 770)	(36 514 884)
FE	+Variation du passif circulant		18 456 342	38 417 274
	Variation du BF lié aux activités opérationnelles (FB+FC+FD+FE) :		(49 168 902)	1 917 221
ZB	Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles (somme FA à FE)	B	(69 109 925)	(2 486 359)
	Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements			
FF	Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles		(132 547 564)	(71 401 769)
FG	Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles		(108 773 485)	(136 968 372)
FH	Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières		(320 278)	(288 615)
FI	+Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		-	-
FJ	+Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières		-	-
ZC	Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements (somme FF à FJ)	C	(241 641 327)	(208 658 756)
	Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux propres			
FK	+Augmentations de capital par apports		15 521	-
FL	+Subventions d'investissement reçues		-	-
FM	Prélèvements sur le capital		-	-
FN	Dividendes versés		-	-
ZD	Flux de trésorerie provenant des capitaux propres (somme FK à FN)	D	15 521	-
	Trésorerie provenant du financement par les capitaux étrangers			
FO	+Emprunts		286 649 572	224 801 151
FP	+Autres dettes financières		19 537 304	-
FQ	Remboursements des emprunts et autres dettes financières		-	(5 313 618)
ZE	Flux de trésorerie provenant des capitaux étrangers (somme FO à FQ)	E	306 186 876	219 487 533
ZF	Flux de trésorerie provenant des activités de financement (D+E)	F	306 202 397	219 487 533
ZG	Variation de trésorerie nette de la période (B+C+F)	G	(4 548 855)	8 342 418
ZH	Trésorerie nette au 31 décembre (G+A) Contrôle : Trésorerie actif N-Trésorerie passif N	H	6 502 817	11 051 672

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers annuels.

3. **NOTES ANNEXES**

KIPUSHI CORPORATION
Société par Actions Simplifiée
« KICO SAS »
NOTES ANNEXES AU 31 DÉCEMBRE 2024
FICHE RECAPITULATIVE DES NOTES ANNEXES PRESENTÉES

TABLEAUX	INTITULES	A	N/A
NOTE 1	DETTES GARANTIES PAR DES SURETES RÉELLES	✓	
NOTE 2	INFORMATIONS OBLIGATOIRES	✓	
TABLEAU 3A	IMMOBILISATION BRUTE	✓	
TABLEAU 3B	BIENS PRIS EN LOCATION ACQUISITION		✓
TABLEAU 3C	IMMOBILISATIONS AMORTISSEMENTS	✓	
TABLEAU 3D	IMMOBILISATIONS PLUS VALUES ET MOINS VALUES DE CESSION		✓
TABLEAU 3E	INFORMATIONS SUR LES REEVALUATIONS EFFECTUEES PAR L'ENTITE		✓
TABLEAU 3F	TABLEAU D'ETALEMENT DES CHARGES IMMOBILISEES		✓
TABLEAU 4	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	✓	
TABLEAU 5	ACTIFS CIRCULANTS HAO		✓
TABLEAU 6	STOCKS ET ENCOURS	✓	
TABLEAU 7	CLIENTS	✓	
TABLEAU 8	AUTRES CRÉANCES	✓	
TABLEAU 9	TITRES DE PLACEMENTS		✓
TABLEAU 10	VALEURS A ENCAISSER		✓
TABLEAU 11	DISPONIBILITÉS	✓	
TABLEAU 12	ECARTS DE CONVERSION	✓	
TABLEAU 13	CAPITAL : VALEUR NOMINALE DES ACTIONS OU PARTS	✓	
TABLEAU 14	PRIMES ET RESERVES	✓	
TABLEAU 15 A	SUBVENTIONS ET PROVISION REGLEMENTEES	✓	
TABLEAU 15B	AUTRES FONDS PROPRES		✓
TABLEAU 16A	DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES STABLES ASSIMILEES	✓	
TABLEAU 16B	ENGAGEMENT DE RETRAITE ET AVANTAGES ASSIMILES (METHODE ACTUARIELLE)	✓	
TABLEAU 16Bis	ENGAGEMENT DE RETRAITE ET AVANTAGES ASSIMILES		✓
TABLEAU 16C	ACTIFS ET PASSIFS ÉVENTUELS	✓	
TABLEAU 17	FOURNISSEURS D'EXPLOITATION	✓	
TABLEAU 18	DETTES FISCALES ET SOCIALES	✓	
TABLEAU 19	AUTRES DETTES ET PROVISION POUR RISQUES A COURT TERME	✓	
TABLEAU 20	BANQUES CREDIT D'ESCOMPTE ET DE TRESORERIE	✓	
TABLEAU 21	CHIFFRE D'AFFAIRES ET AUTRES PRODUITS	✓	
TABLEAU 22	ACHATS	✓	
TABLEAU 23	TRANSPORT	✓	
TABLEAU 24	SERVICES EXTÉRIEURS	✓	
TABLEAU 25	IMPOTS ET TAXES	✓	
TABLEAU 26	AUTRES CHARGES	✓	
TABLEAU 27A	CHARGES DE PERSONNEL	✓	
TABLEAU 27B	EFFECTIFS MASSE SALARIALE ET PERSONNEL EXTERIEUR	✓	
TABLEAU 28	PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN	✓	
TABLEAU 29	CHARGES ET REVENUS FINANCIERS	✓	
TABLEAU 30	AUTRES CHARGES ET PRODUITS HAO	✓	
TABLEAU 31	REPARTITION DU RESULTAT ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DES CINQ DERNIERS EXERCICES	✓	
TABLEAU 32	PRODUCTION DE L'EXERCICE	✓	
TABLEAU 33	ACHATS DESTINES A LA PRODUCTION	✓	
TABLEAU 34	FICHE DE SYNTHESE DES PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS	✓	
TABLEAU 35	LISTES DES INFORMATIONS SOCIALES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIETALES A FOURNIR	✓	
TABLEAU 36	TABLES DE CODES		✓

KIPUSHI CORPORATION
Société par Actions Simplifiée
« KICO SAS »

NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2024
(Exprimées en dollars américains)

NOTE 1 : DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

LIBELLES	NOTE	MONTANT	SURETES REELLES		
		BRUT	Hypothèques	Nantissements	Gages et autres
Dettes financières et ressources assimilées	-	-	-	-	-
Emprunts obligataire convertibles	-	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-	-
Emprunt et dettes des établissements de crédit	-	-	-	-	-
Autres dettes financières	-	-	-	-	-
SOUS-TOTAL (1)	-	-	-	-	-
Dettes de locations-acquisition :	-	-	-	-	-
Dettes de crédit-bail immobilier	-	-	-	-	-
Dettes de crédit-bail mobilier	-	-	-	-	-
Dettes sur contrats de location-vente	-	-	-	-	-
Dettes sur contrats de location acquisitions	-	-	-	-	-
SOUS-TOTAL (2)	-	-	-	-	-
Dettes du passif circulant :	-	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-	-	-
Clients	-	-	-	-	-
Personnel	-	-	-	-	-
Sécurité sociale et organismes sociaux	-	-	-	-	-
Etat	-	-	-	-	-
Organismes internationaux	-	-	-	-	-
Associé et Groupe	-	-	-	-	-
Créditeurs divers	-	-	-	-	-
SOUS-TOTAL (3)	-	-	-	-	-
TOTAL (1)+(2)+(3)		-	-	-	-
ENGAGEMENTS FINANCIERS				Engagements donnés	Engagements reçus
Engagements consentis à des entités liées			-	-	-
Primes de remboursement non échues			-	-	-
Avals cautions garanties			-	-	-
Hypothèques nantissements gages autres			-	-	-
Effets escomptés non échus			-	-	-
Créances commerciales et professionnelles cédées			-	-	-
Abandons de créances conditionnels			-	-	-
TOTAL			-	-	-

Commentaires

- La société a conclu avec RAWBANK SA une convention de prêt pour USD 80.000.000 en date du 06 novembre 2024, tel qu'amendée le 13 décembre 2024 (Note 20)

Ce financement est garanti par IVANHOE MINES LTD suivant le texte acceptable par RAWBANK SA par lequel IVANHOE MINES LTD a garanti irrévocablement et inconditionnellement le paiement de la dette, telle qu'elle peut être calculée au moment considéré. En plus du principal, IVANHOE MINES LTD a garanti irrévocablement et inconditionnellement le paiement des autres montants correspondant aux intérêts, coûts, dépenses, frais et tous les autres montants payables par l'Emprunteur en vertu de la convention de prêt.

- La société Kipushi Corporation SAS, une filiale d'IVANHOE MINES LTD a conclu en date du 28 mai 2024 avec FirstBank DRC SA une convention de prêt pour USD 50.000.000 (Note 16 A).

Selon les termes de la convention de prêt, FirstBank DRC SA a fourni une facilité de 50 millions de dollars américains à Kipushi Corporation SAS pour financer les coûts liés au développement du projet de production de concentré de zinc. Kipushi Corporation SAS a utilisé la totalité de la facilité à la date de l'accord. La facilité porte les intérêts au taux SOFR à 3 mois plus 4,5% l'an. Les intérêts sont remboursables tous les trois mois, la totalité de la facilité étant remboursable en mai 2025. Le remboursement peut être automatiquement prolongé de 12 mois consécutifs supplémentaires, sauf si l'une des parties à l'accord donne confirmation écrite qu'il n'y aura pas de prolongation automatique de la date.

Ce financement est garanti par IVANHOE MINES LTD suivant le contrat de garantie signé entre le garant et la banque, par lequel IVANHOE MINES LTD a garanti irrévocablement et inconditionnellement le paiement de la dette, telle qu'elle peut être calculée au moment considéré. En plus du principal, IVANHOE MINES LTD a garanti irrévocablement et inconditionnellement le paiement des autres montants correspondant aux intérêts, coûts, dépenses, frais et tous les autres montants payables par l'Emprunteur en vertu de la convention de prêt.

- La société Kipushi Corporation SAS a conclu en date du 10 décembre 2024 avec Firstrand Bank Limited, le prêteur est Kipushi Holding Limited, actionnaire majoritaire de Kipushi Corporation SAS un accord de financement de USD 50.000.000 au taux d'intérêt de SOFR plus 4,5% l'an (Note 16A).

Ce financement est garanti irrévocablement et inconditionnées par Kipushi Holding Limited qui s'est porté garant à rembourser la totalité de la facilité au cas où Kipushi Corporation SAS est dans l'incapacité de rembourser.

- La société a conclu en date du 28 juin 2024 avec Trafigura Asia Trading Pte Ltd un accord de facilité de financement d'un montant de USD 60 millions au taux d'intérêt de SOFR plus 6% l'an. Les intérêts sont remboursables mensuellement, tandis que le principal est remboursable en 36 mensualités à compter du 18^{ème} mois de la date du premier encaissement (Note 16A).

Ce financement est garanti irrévocablement et inconditionnées par Ivanhoe Mines Limited qui s'est porté garant à rembourser la totalité de la facilité au cas où Kipushi Corporation SAS est dans l'incapacité de rembourser.

- La société Kipushi Corporation SAS a conclu en date du 5 juillet 2024 avec CITIC Metal (HK) Limited (CITIC) un accord de facilité de financement d'un montant de USD 60 millions au taux d'intérêt de SOFR plus 6% l'an. Les intérêts sont remboursables mensuellement, tandis que le principal est remboursable en 36 mensualités à compter de 18^{ème} mois de la date du premier encaissement.

Ce financement est garanti irrévocablement et inconditionnées par Ivanhoe Mines Limited qui s'est porté garant à rembourser la totalité de la facilité au cas où KICO SAS est dans l'incapacité de rembourser.

- .

KIPUSHI CORPORATION
Société par Actions Simplifiée
« KICO SAS »

NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2024

NOTE 2 : INFORMATIONS OBLIGATOIRES

2.1. Présentation de la société

2.1.1. Historique et présentation de la société

Kipushi Corporation SAS (KICO SAS) (ci-après désignée la « **Société** ») est immatriculée en République Démocratique du Congo et son principal site d'activités est à Kipushi à environ 30 kilomètres dans la Province du Haut-Katanga, au sud-ouest de la ville de Lubumbashi. Ses actionnaires sont KIPUSHI HOLDING LIMITED et LA GENERALE DES CARRIERES ET DES MINES (également désignée ci-après « **Gécamines** » ou « **GECAMINES SA** »).

KIPUSHI HOLDING LIMITED est une société de droit de la Barbade et y est enregistrée sous le numéro 34125 dont le siège social est situé DGM Trust Corporation Level 3 Cedar Court Wildey Business Park Wildey St Michael BB 14006 La Barbade. Elle a acquis sa participation de 68% dans le capital de la Société en novembre 2011 et les 32% restant des actions de la Société sont la propriété de LA GENERALE DES CARRIERES ET DES MINES une société minière détenue à 100% par l'Etat Congolais.

La mine souterraine de zinc-cuivre faisant l'objet du permis d'exploitation dont la société est titulaire est située dans la ceinture cuprifère (*copperbelt*) d'Afrique centrale. Elle avait produit environ 60 millions de tonnes à une teneur de 11% de zinc et 7% de cuivre au cours des années 1924 à 1993. En plus du cuivre et du zinc la mine avait également produit 12.673 tonnes de plomb et environ 278 tonnes de germanium entre 1956 et 1978. Depuis 1993, la mine souterraine de Kipushi Corporation SAS a notamment connu un évènement de force majeure, une phase de réhabilitation de la mine et de ses infrastructures puis a fait l'objet après une phase d'entretien, de travaux de développement et le début de la production commerciale depuis le 1^{er} octobre 2024.

2.1.2. Droits miniers

Les activités de la Société sont concentrées sur le permis d'exploitation (PE 12434) dont la durée de validité a été prorogée jusqu'au 14 avril 2036 et couvre 07 carrés miniers (environ 505 hectares). Ce permis d'exploitation est renouvelable conformément au code minier de la République Démocratique du Congo.

La Société est également titulaire de trois permis d'exploitation des rejets à savoir le PER 12234, le PER 12349 et le PER 12350 dont les renouvellements jusqu'au 23 janvier 2029 ont été inscrits sur les certificats d'exploitation des rejets correspondants, le 27 février 2024.

2.1.3. Exercice comptable

L'exercice comptable de la société couvre la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre.

2.2. Préparation des états financiers annuels et principales règles comptables appliquées

2.2.1. Présentation des états financiers annuels

Les états financiers annuels sont préparés selon la méthode conventionnelle du coût historique et en conformité avec les règles et méthodes comptables édictées par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière.

Par dérogation aux normes générales régissant la tenue de la comptabilité en République Démocratique du Congo, l'article 509 bis du Règlement Minier autorise la tenue de la comptabilité dans n'importe quelle monnaie étrangère cotée par la Banque Centrale du Congo. Dans ce contexte, la Société a opté pour la tenue de sa comptabilité et la présentation de ses états financiers annuels en Dollars Américains (« USD »).

2.2.2. Hypothèse de base : Continuité d'exploitation

Les états financiers annuels ont été préparés en considérant que la Société va poursuivre ses activités normalement. La Direction est convaincue que la Société va continuer ses activités dans un avenir prévisible.

La société a des fonds propres négatifs de USD 64.468.576 au 31 décembre 2024 et pour l'exercice clos à cette date, son résultat est déficitaire de USD 439.705.299. Ses actifs courants sont supérieurs à ses passifs courants, soit USD 127.916.872 contre USD 77.368.381 au 31 décembre 2024. La Société vient d'entrer en phase de production commerciale le 1^{er} octobre 2024 et a généré au courant de la période des revenus par ses activités, la Direction est confiante que les fonds propres seront redressés très rapidement avec les bénéfices futurs.

Pour ses besoins d'investissement et de son fonctionnement, en plus des revenus générés par ses activités, la société reçoit des financements sous forme d'emprunt auprès de Kipushi Holding Limited, Trafigura Asia Trading Pte Limited, CITIC Metal (HK) ainsi que Firstrand Bank Limited et Firstbank DRC SA (Note 16A).

Les scénarios utilisés pour évaluer le caractère approprié de l'hypothèse de continuité d'exploitation de la société sont essentiellement basés sur le fait que la société dispose suffisamment des réserves commercialement exploitables, elle a un plan solide pour la croissance de ses productions ainsi que ses revenus qui vont influencer positivement ses futurs résultats.

Bien que ses projections futures soient intrinsèquement incertaines à cause des développements sur le marché et de l'environnement macroéconomique et politique, la société Kipushi Corporation SAS ne prévoit pas de changements significatifs dans ses activités après la période utilisée pour ses analyses. Ainsi, la Direction et le Président s'attendent raisonnablement à ce que les ressources financières dont disposent Kipushi Corporation SAS soient suffisantes pour répondre à ses besoins opérationnels dans un avenir prévisible. Par conséquent, le principe de continuité d'exploitation a été adopté pour la préparation des états financiers annuels.

2.2.3. Dérogation aux postulats et conventions comptables

Il n'y a pas de dérogation en rapport avec les postulats et conventions comptables applicables.

2.2.4. Principales règles comptables

a) Reconnaissance des revenus

La Société tire ses revenus du contrat conclu avec son client dans le cadre de la vente de concentrés de zinc. Le revenu est comptabilisé lorsque le client obtient le contrôle du concentré et que la Société a rempli son obligation de performance. Cette obligation est généralement considérée comme remplie lorsque les produits sont livrés au client sur les camions des transporteurs et qu'ils ont franchi la frontière entre la République Démocratique du Congo et la Zambie, c'est-à-dire lorsque toutes les formalités d'exportation ont été complétées par la Société et que le produit a quitté la RDC.

La Société tient compte des termes contractuels pour déterminer le prix de transaction, lequel correspond au montant qu'elle s'attend à recevoir en contrepartie du transfert des concentrés.

Les poids et analyses définitifs sont ajustés lors du règlement final, environ un mois après la livraison. Les ajustements de ventes résultant de ces poids et analyses définitifs sont comptabilisés dans le compte de résultat.

b) Immobilisations incorporelles et droits miniers

Les coûts de recherche, d'évaluation et de développement minier engagés avant la phase de production sont capitalisés en immobilisations incorporelles « Frais de développement et de Prospection » lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à ses coûts iront à l'entité et pourront être évalués de manière fiable.

Si un projet n'aboutit pas ou les recherches s'arrêtent puisque leur poursuite n'est pas économiquement réalisable (rentable), le cumul des dépenses capitalisées en immobilisations incorporelles est immédiatement pris en pertes.

L'amortissement des immobilisations incorporelles commence lorsque le projet atteint la phase de production. Les frais de prospection et de développement enregistrés en immobilisations incorporelles sont amortis suivant la méthode proportionnelle tenant compte du volume de réserves exploitées par rapport au volume total de réserves estimées récupérables dans la zone de ressources visée. La société a opté pour l'amortissement de ces frais sur une durée de deux ans conformément aux dispositions de l'article 252 du code minier. La différence entre l'amortissement fiscal basé sur deux ans et l'amortissement économique basé sur la méthode proportionnelle "UOP" est prise en amortissements dérogatoires.

c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition comprenant le prix d'achat et les frais accessoires d'achat. Elles sont amorties linéairement en fonction de leur durée d'utilité estimée.

La Société a retenu pour ses immobilisations corporelles, les durées d'utilité ci-après :

<u>Catégorie</u>	<u>Durée de vie</u>	<u>Taux</u>
Bâtiments	10 à 20 ans	5 à 10%
Installation et agencements	10 ans	10%
Matériels roulants	5 ans	20%
Matériels informatiques	5 ans	20%
Mobiliers et matériels de bureau	5 ans	20%
Engins miniers	5 ans	20%

d) Transactions et soldes en devises

Les transactions effectuées par la société en monnaies autres que le Dollar américain (USD) sont comptabilisées en Dollar américain (USD) au taux officiel de change en vigueur à la date de chaque transaction. Les avoirs monétaires, les créances et les dettes libellés en d'autres monnaies sont convertis en Dollar américain (USD) au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice.

Les différences entre les valeurs initialement inscrites dans les comptes (coûts historiques) et celles résultant de la conversion sont appelées différences de change. Les différences de change non réalisées sont inscrites directement au bilan dans les comptes d'écart de conversion à l'actif (pertes probables) ou au passif (gains latents). Les premières sont incluses dans le résultat sous la forme d'une dotation aux provisions tandis que les secondes ne sont pas intégrées audit résultat (principe de prudence).

Les différences de changes réalisées sont enregistrées directement dans le résultat de l'exercice. Les différences de change sur les avoirs monétaires (valeurs disponibles) sont réputées réalisées et sont aussi enregistrées directement dans le résultat.

e) Utilisation des estimations

La préparation des états financiers annuels en conformité avec les principes comptables généralement acceptés requiert que la Direction procède à des estimations et détermine les hypothèses qui affectent les montants des actifs et passifs reflétés dans les livres.

La Direction doit procurer l'information nécessaire au sujet des montants relatifs aux avoirs et dettes éventuels à la date des états financiers annuels ainsi que sur les montants des revenus et des dépenses de la période. Les montants réels pourraient être différents de ces estimations.

f) Stocks

Les stocks comprennent les produits en-cours, les produits finis et les autres approvisionnements.

Les produits en cours (Remblais de minerais et substances minérales en processus de traitement) sont valorisés au coût de production comprenant l'excavation, le chargement, le déchargement, le transport et les autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit ou dans l'état où il se trouvent. Les sorties des productions en cours sont valorisées selon la méthode du Coût Moyen Pondéré (CMP).

La quantité de stock de minerais est vérifiée par des levées topographiques périodiques et les résultats sont comparés à l'équation de stock (le stock initial, la production de la période ainsi que les quantités sorties).

Le Produit fini (Concentrés de zinc) est valorisé au coût de production (Coût minier, coût de traitement et une allocation de services de soutien, l'amortissement des immobilisations corporelles et l'amortissement des frais de développement incorporés antérieurement au coût de l'actif et les coûts indirects directement attribuables) hors frais de mise sur le marché. En cas d'interruption de la production, les coûts compris dans les stocks sont ajustés pour refléter la capacité normale. Les coûts anormaux sont passés en charges au cours de la période où ils sont engagés. Les sorties du produit fini sont valorisées selon la méthode du Coût Moyen Pondéré (CMP).

Pour les stocks des produits en cours et des produits finis (concentrés zinc), lorsque le coût de production est inférieur à la valeur nette réalisable (VNR), une dépréciation est constatée. La VNR est estimée en calculant le prix de vente net diminué des coûts qui seront engagés pour convertir les stocks en produits prêts à être vendus et pour les livrer à un client. Les coûts d'achèvement sont fondés sur la meilleure estimation de la direction à la date de clôture. La dépréciation au titre de la VNR peut faire l'objet d'une reprise au cours d'une période ultérieure lorsque les circonstances qui justifiaient précédemment la dépréciation n'existent plus.

Les autres approvisionnement (Articles magasins, réactifs, lubrifiants, pièces de rechange, pneumatiques, etc.) sont valorisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat, transport, douane, etc.). Les sorties sont valorisées selon la méthode du Coût Moyen Pondéré (CMP).

Les stocks à l'extérieur des matières et fournitures sont valorisés aux coûts engagés jusqu'à leur localisation à la date des états financiers annuels.

g) Créances

Les créances sont comptabilisées initialement à la valeur nominale compte tenu du caractère non significatif des effets de l'actualisation. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

h) Banques et caisses

Les comptes banques et caisses comprennent les comptes bancaires courant et à terme les caisses ainsi que les autres investissements liquides et réalisables immédiatement et dont le risque d'une variation en valeur est négligeable.

i) Indemnités de retraite – capital pension

Les travailleurs de la société bénéficient des indemnités de retraite qui leur octroient des avantages postérieurs à l'emploi. Pour couvrir ces avantages, la société dispose d'un régime mixte qui comprend les éléments du régime à cotisations définies et du régime à prestations définies.

Un régime à cotisations définies est un régime de retraite en vue duquel la société verse des cotisations fixes à une entité indépendante. En application de ce régime, la société verse mensuellement des cotisations à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS). Les montants des cotisations sont directement pris en charge.

Un régime à prestations définies est un régime qui garantit un niveau de prestations futures en fonction du salaire, de l'âge et de l'ancienneté du salarié. Tel est le cas des indemnités que la société peut verser au salarié au moment de son départ à la retraite. Pour les régimes à prestations définies, le SYSCOHADA révisé adopte un traitement similaire à IAS 19 « Avantages du personnel ». En SYSCOHADA révisée, les engagements de retraite sont évalués selon, soit la méthode actuarielle soit la méthode simplifiée. Les calculs selon la méthode actuarielle intègrent les hypothèses démographiques (mortalité et rotation) et les hypothèses financières (projection des salaires futurs et taux d'actualisation). Le montant de la provision estimée est enregistré au passif. En application de ce régime à prestations définies, la Société a opté de déterminer la provision sur base de la méthode actuarielle.

KIPUSHI CORPORATION
Société par Actions Simplifiée
« KICO SAS »
NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2024
(Exprimées en dollars américains)

NOTE 3A : IMMOBILISATION BRUTE

Désignation de l'entreprise : KICO SAS

Exercice clos le 31-12-2024

Durée (en mois) : 12

SITUATIONS ET MOUVEMENTS RUBRIQUES	A	AUGMENTATIONS B			DIMINUTIONS C		D=A+B-C
	MONTANT BRUT A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	Acquisitions Apports créations	Virements poste à poste	Suite à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice	Cessions Scissions Hors service	Virements de poste à poste	MONTANT BRUT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	695 725 408	59 495 820	126 007 861	-	-	6 556 945	874 672 144
Frais de développement et de prospection	695 725 408	59 231 440	126 007 861	-	-	6 556 945	874 407 764
Brevets licences logiciels et droits similaires	-	264 380	-	-	-	-	264 380
Fonds commercial et droit au bail	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	221 010 893	182 121 557	4 162 374	-	-	123 613 290	283 681 534
Terrains hors immeuble de placement	-	-	-	-	-	-	-
Terrains immeubles de placement	-	-	-	-	-	-	-
Bâtiments hors immeuble de placement	2 789 230	22 464 875	3 574 374	-	-	-	28 828 479
Bâtiments – immeuble de placement	-	-	-	-	-	-	-
Aménagements agencements et installations	161 225 900	140 843 720	-	-	-	123 613 290	178 456 330
Matériel mobilier et actifs biologiques	54 176 274	18 812 962	588 000	-	-	-	73 577 236
Matériel de transport	2 819 489	-	-	-	-	-	2 819 489
AVANCES ET ACOMPTE VERSES SUR IMMOBILISATIONS	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 319 619	320 278	-	-	-	-	1 639 897
Titres de participations	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	1 319 619	320 278	-	-	-	-	1 639 897
TOTAL GENERAL	918 055 920	241 937 655	130 170 235	-	-	130 170 235	1 159 993 575

Commentaires

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées principalement des frais de recherche et de prospection. La valeur nette des frais de recherche et de prospection est détaillée comme suit :

	<u>31/12/2024</u> USD	<u>31/12/2023</u> USD
Production immobilisée	817 389 754	695 725 408
Autres frais de recherche et de développement (capitalisation directe)	37 184 378	-
Actif de réhabilitation	<u>19 833 632</u>	<u>-</u>
Total valeur brute	<u>874 407 764</u>	<u>695 725 408</u>
Amortissements (Note 3C)	<u>(46 387 976)</u>	<u>-</u>
Valeur nette comptable	<u>828 019 788</u>	<u>695 725 408</u>

La production immobilisée se rapporte aux dépenses initialement comptabilisées en charge puis capitalisées en immobilisations incorporelles depuis le début du projet en 2011 jusqu'au 30 septembre 2024, date de fin de la période de développement.

2. Immobilisations corporelles nettes

Les valeurs nettes des immobilisations corporelles sont détaillées comme suit :

		<u>31/12/2024</u> USD	<u>31/12/2023</u> USD
Immobilisations corporelles en service	2.1	276 969 269	59 784 993
Immobilisations corporelles en cours	2.2	<u>6 712 265</u>	<u>1 61 225 900</u>
Total valeurs brutes		<u>283 681 534</u>	<u>221 010 893</u>
Amortissement des immobilisations en service (Note 3C)		<u>(54 954 724)</u>	<u>(46 530 015)</u>
Total valeurs nettes des immobilisations corporelles		<u>228 726 810</u>	<u>174 480 878</u>

2.1. Immobilisations corporelles en service (et amortissements)

Les immobilisations corporelles en service (et amortissements) ont évolué comme suit :

Description	<u>Bâtiments</u>	<u>Matériels</u>	<u>Installations et agencements</u>	<u>Matériels de transport</u>	<u>Total</u>
<u>Valeurs brutes</u>					
Au 1 ^{er} janvier 2024	2 789 230	54 176 274	-	2 819 489	59 784 993
Acquisitions	22 464 875	18 812 962	171 744 065	-	213 021 902
Cession	-	-	-	-	-
Reclassement (virement poste à poste)	3 574 374	588 000	-	-	4 162 374
Régularisation	-	-	-	-	-
Au 31 Décembre 2024	<u>28 828 479</u>	<u>73 577 236</u>	<u>171 744 065</u>	<u>2 819 489</u>	<u>276 969 269</u>
<u>Amortissements</u>					
Au 1 ^{er} janvier 2024	1 169 533	43 367 832	-	1 992 650	46 530 015
Dotations	274 908	2 824 175	5 115 203	210 423	8 424 709
Désaffectation	-	-	-	-	-
Au 31 Décembre 2024	<u>1 444 441</u>	<u>46 192 007</u>	<u>5 115 203</u>	<u>2 203 073</u>	<u>54 954 724</u>
<u>Valeurs Nettes</u>					
Au 1^{er} janvier 2024	<u>1 619 697</u>	<u>10 808 442</u>	<u>-</u>	<u>826 839</u>	<u>13 254 978</u>
Au 31 Décembre 2024	<u>27 384 038</u>	<u>27 385 229</u>	<u>166 628 862</u>	<u>616 416</u>	<u>222 014 545</u>

a. Bâtiments – hors immeuble de placement

Les additions de la période (mises en service) d'une valeur de USD 26 millions concernant les bâtiments, sont constituées principalement des bâtiments pour les bureaux, laboratoire et restaurant pour USD 21 millions, des ateliers pour réparation (workshop) en surface et en souterrain pour USD 2,8 millions et du stade de football pour USD 1,5 million.

b. Matériels, mobilier et actifs biologiques

Les additions de la période concernant les matériels sont constituées principalement de l'acquisition et installation du matériel électrique pour USD 17,8 millions.

c. Aménagement, agencements et installations

Les additions de la période concernant les aménagements, agencements et installations sont constituées principalement de travaux de construction de l'usine de production de concentré de Zinc ensemble avec ses composants pour une valeur de USD 128 millions, de l'usine de remblaye (Backfill plant) pour USD 12,3 millions, des installations de ventilation en surface et en souterrain pour USD 8 millions, des travaux réalisés aux différents puits pour leur solidification au transport de minerai, du matériel et de personnes pour USD 6,2 millions et autres installations construites en souterrain pour la production, concassage et transport du minerai pour USD 13,1 millions.

L'usine de production du concentré de zinc est entrée en production commerciale le 1^{er} octobre 2024.

2.2. Immobilisations corporelles encours

Les immobilisations corporelles encours d'un montant de USD 6,7 millions sont constitués principalement des dépenses engagées pour le désengorgement de l'usine.

KIPUSHI CORPORATION
Société par Actions Simplifiée
« KICO SAS »

NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2024
(Exprimées en dollars américains)

NOTE 3C : IMMOBILISATIONS (AMORTISSEMENTS)				
Désignation de l'entreprise : KICO SAS			Exercice clos le 31-12-2024	
				Durée (en mois) :12
SITUATIONS ET MOUVEMENTS	A	B	C	D=A+B-C
RUBRIQUES	AMORTISSEMENTS	AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE	DIMINUTIONS :	CUMUL DES AMORTISSEMENTS
	CUMULES A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	L'EXERCICE	Amortissements relatifs aux éléments sortis de l'actif	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
Frais de développement et de	-	46 387 976	-	46 387 976
Brevets licences logiciels et droits similaires	-	11 196	-	11 196
Fonds commercial et droit au bail	-	-	-	-
Autres immobilisations	-	-	-	-
SOUS-TOTAL	-	46 399 172	-	46 399 172
Terrains hors immeuble de placement	-	-	-	-
Terrains immeubles de	-	-	-	-
Bâtiments hors immeuble de	1 169 533	274 908	-	1 444 441
Bâtiments - immeuble de placement	-	-	-	-
Aménagements agencements et installations	-	5 115 203	-	5 115 203
Matériel mobilier et actifs	43 367 832	2 824 175	-	46 192
Matériel de transport	1 992 650	210 423	-	2 203 073
SOUS - TOTAL :	46 530 015	8 424 709	-	54 954 724
TOTAL GENERAL	46 530 015	54 823 881	-	101 353 896

Commentaires

- Les « frais de développement et de prospection engagés avant le début de la production » ont été amortis en appliquant la méthode d'amortissement exceptionnel sur 2 ans prévue à l'article 252 du code minier. La méthode d'amortissement économique utilisée est basée sur la consommation des réserves, donc la méthode d'amortissement proportionnelle tenant compte du volume de réserves exploitées par rapport au volume total de réserves estimées récupérables dans la zone de ressources visée (Note 2.2.4.b). Ceci a impliqué un traitement comptable applicable aux amortissements dérogatoires tel que prévu dans le SYSCOHADA révisé.
- Le concentrateur est amorti suivant la méthode proportionnelle - Unité de Production (UoP). Les autres immobilisations corporelles en service sont amorties suivant la méthode linéaire tenant compte de leurs durées de vie économique.

KIPUSHI CORPORATION
Société par Actions Simplifiée
« KICO SAS »
NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2024
(Exprimées en dollars américains)

NOTE 4 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	Exercice clos le 31-12-2024 Durée (en mois) :12
--	--

Désignation de l'entreprise : KICO SAS

Libellés	31/12/2024	31/12/2023	Variation en %	Créances à un an au plus	Créances à plus d'un an et à deux ans au plus	Créances à plus de deux ans
Titres de participation	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances	-	-	-	-	-	-
Prêt au personnel	-	-	-	-	-	-
Créances sur l'Etat	-	-	-	-	-	-
Titres immobilisés	-	-	-	-	-	-
Dépôts et cautionnements	1 639 897	1 319 619	24%	-	-	1 639 897
TOTAL BRUT	1 639 897	1 319 619	24%	-	-	1 639 897
Dépréciations des titres de participations	-	-	-	-	-	-
Dépréciations autres immobilisations	-	-	-	-	-	-
TOTAL NET DE DEPRECIATION	1 639 897	1 319 619	24%	-	-	1 639 897

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Dénomination sociale	Localisation (Ville/pays)	Valeur d'acquisition	%détenu	Montant des capitaux propres des filiales	Résultat dernier exercice

Commentaires

La variation des immobilisations financières est relative au paiement de la garantie locative à deux bailleurs dont les immeubles abritent les Guest-house de la société.

KIPUSHI CORPORATION
Société par Actions Simplifiée
« KICO SAS »
NOTES ANNEXES AU 31 DÉCEMBRE 2024
(Exprimées en dollars américains)

NOTE 6 : STOCKS ET ENCOURS			
Désignation de l'entreprise : KICO SAS		Exercice clos le 31-12-2024	
			Durée (en mois) : 12
Libellés	31/12/2024	31/12/2023	Variation en %
Marchandises	-	-	-
Matières première et fournitures liées	-	-	-
Autres approvisionnements	6 892 069	880 397	683%
Produits en-cours	40 977 286	-	-
Services en-cours	-	-	-
Produits finis	5 218 516	-	-
Produits intermédiaires	-	-	-
Stocks en-cours de routes en consignment ou en dépôt	-	-	-
TOTAL BRUT	53 087 871	880 397	5 930%
Dépréciations des stocks	-	-	-
TOTAL NET DE DEPRECIATION	53 087 871	880 397	5 930%

Commentaires :

- **Autres approvisionnements**

Il s'agit principalement des stocks des consommables utilisés dans le processus de production (des réactifs essentiellement), des pièces de rechange, des consommables à la mine et divers autres consommables. Ces articles sont stockés dans les différents magasins de la société.

- **Produits en-cours**

Il s'agit principalement des minerais de zinc utilisables pour une valeur de USD 38,5 millions dont la quantité au 31 décembre 2024 a été estimée à 344.010 tonnes à une teneur moyenne estimée à 23%. Avant l'entrée en production, la valeur du stock des minerais était comptabilisée dans les immobilisations en cours.

- **Produits finis**

Les produits finis vendus sont constitués de concentré de Zinc d'une concentration moyenne de 50.4%. Au 31 décembre 2024, la quantité existante de ce produit fini se présente comme suit :

<u>Description</u>	<u>Quantité en tonne Zu</u>	<u>Coût moyen en USD</u>	<u>Valeur en USD</u>
Concentré de Zinc	<u>8 774</u>	594,77	<u>5 218 516</u>
Total	<u>8 774</u>		<u>5 218 516</u>

KIPUSHI CORPORATION
Société par Actions Simplifiée
« KICO SAS »
NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2024
(Exprimées en dollars américains)

NOTE 7 : CLIENTS

	Exercice clos le 31-12-2024
--	-----------------------------

Désignation de l'entreprise : KICO SAS

Durée (en mois) :12

Libellés	31/12/2024	31/12/2023	Variation en %	Créances à un an au plus	Créances à plus d'un an et à deux ans au plus	Créances à plus de deux ans
Clients (hors réserves de propriété et Groupe)	13 561 655	-	-	13 561 655	-	-
Clients effets à recevoir (hors réserves de propriété et Groupe)	-	-	-	-	-	-
Clients et effets à recevoir avec réserves de	-	-	-	-	-	-
Clients et effets à recevoir Groupe	-	-	-	-	-	-
Créances sur cession d'immobilisations	-	-	-	-	-	-
Clients effets escompté et non échus	-	-	-	-	-	-
Créances litigieuses ou douteuses	-	-	-	-	-	-
TOTAL BRUTS CLIENTS	13 561 655	-	-	13 561 655	-	-
Dépréciations des comptes clients	3 759 296	-	-	3 759 296	-	-
TOTAL NET DE DEPRECIATIONS	9 802 359	-	-	9 802 359	-	-
Clients avances reçues hors groupe	-	-	-	-	-	-
Clients avances reçues groupe	-	-	-	-	-	-
Autres clients créditeurs	-	-	-	-	-	-
TOTAL CLIENTS CREDITEURS	-	-	-	-	-	-

Commentaires

Les créances clients au 31 décembre 2024 sont détenues sur le client unique de la société, Ivanhoe Marketing. Une provision pour dépréciation des créances clients a été constitué au 31 décembre 2024 à la suite des résultats laboratoire supérieurs de 1,5% à ceux de trois laboratoires indépendants à considérer pour la facturation finale.

KIPUSHI CORPORATION
Société par Actions Simplifiée
« KICO SAS »
NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2024
(Exprimées en dollars américains)

NOTE 8 : AUTRES CREANCES

Désignation de l'entreprise : KICO SAS

Exercice clos le 31-12-2024

Durée (en mois) : 12

Libellés	31/12/2024	31/12/2023	Variation en %	Créances à un an au plus	Créances à plus d'un an et à deux ans au plus	Créances à plus de deux ans
Personnel	-	-	-	-	-	-
Organismes sociaux	-	-	-	-	-	-
Etat et collectivité publiques	59 784 296	28 253 806	112%	59 784 296	-	-
Organisations internationaux	-	-	-	-	-	-
Apporteurs associés et groupe	-	-	-	-	-	-
Compte transitoire ajustement spécial lié à révision du SYSCOHADA	-	-	-	-	-	-
Autres débiteurs divers	1 391 280	3 515 551	(60%)	1 391 280	-	-
Comptes permanents non bloqués des établissements et des succursales	-	-	-	-	-	-
Comptes de liaison charges et produits	-	-	-	-	-	-
Comptes de liaison des sociétés en participation	-	-	-	-	-	-
TOTAL BRUT DES AUTRES CRÉANCES	61 175 576	31 769 357	93%	61 175 576	-	-
Dépréciations des autres créances	-	-	-	-	-	-
TOTAL NET DE DEPRECIATIONS	61 175 576	31 769 357	93%	61 175 576	-	-

Commentaires

Etat et collectivités publiques

Ce poste est constitué principalement de la TVA récupérable d'un montant de USD 57,8 millions et d'une caution de USD 1.969.152 payé à la DGI représentant 2% du montant de de l'AMR 79531 dans le cadre du litige portant sur l'avis de régularisation de la TVA sur production immobilisée des exercices 2019 à 2022.

La créance de TVA a évolué comme suit :

	<u>2024</u> USD	<u>2023</u> USD
TVA récupérable à l'ouverture	28 253 806	18 504 021
TVA récupérable de la période	40 176 799	19 154 917
Remboursement obtenus	-	-
Dépréciation (perte de change non réalisée)	<u>(10 615 461)</u>	<u>(9 405 132)</u>
Total	<u>57 815 144</u>	<u>28 253 806</u>

La TVA récupérable (Créances de TVA) est suivie en Franc Congolais (FC). A la date de clôture le solde de USD 57.815.144 correspond à un équivalent de FC 163.960.857.626 converti au taux officiel au 31 décembre 2024 de FC 2.835,95 pour USD 1. Il convient de noter que ces créances de TVA ont été reconnues sur plusieurs exercices à des valeurs d'entrée différentes, faisant un total de USD 68.430.605. Tenant compte de la dépréciation du FC de USD 10.615.461, ces créances ont été actualisées à USD 57.815.144 au 31 décembre 2024. Il n'y pas eu de remboursement de TVA depuis plusieurs exercices.

KIPUSHI CORPORATION
Société par Actions Simplifiée
« KICO SAS »
NOTES ANNEXES AU 31 DÉCEMBRE 2024
(Exprimées en dollars américains)

NOTE 11 : DISPONIBILITES

Désignation de l'entreprise : KICO SAS

Exercice clos le 31-12-2024
Durée (en mois) : 12

Libellés	31/12/2024	31/12/2023	Variation en %
Banques locales	2 379 088	11 401 117	(79%)
Banques autres états région	-	-	-
Banques dépôt à terme	-	-	-
Autres banques	12 235 889	-	-
Banques intérêts courus	-	-	-
Chèques postaux	-	-	-
Autres établissements financiers	-	-	-
Etablissements financiers intérêts courus	-	-	-
Instruments de trésorerie	-	-	-
Caisse	20 182	27 918	(28%)
Caisse électronique mobile	-	-	-
Régies d'avances et virements accreditifs	-	-	-
TOTAL BRUT DISPONIBILITES	14 635 159	11 429 035	28%
Dépréciations	358 199	377 363	(5%)
TOTAL NET DE DEPRECIATIONS	14 276 960	11 051 672	29%

Commentaires

Les avoirs en banques et en caisses se présentent comme suit :

	<u>31/12/2024</u> USD	<u>31/12/2023</u> USD
Standard Mauritius (Dollars Américains)	11 651 074	-
FirstBank DRC SA (Mauritius)	983 287	-
Standard bank (Dollars Américains) - Payroll	684 815	10 339
Standard Mauritius (Dollars Américains) Payroll	584 815	-
Standard bank (Dollars américains)	312 745	4 845 535
BIAC – (Franc Congolais)	279 083	298 247
Standard bank (Franc congolais)–Payroll	38 783	66 569
Standard bank – (Franc congolais)	241	32 721
BIAC (US Dollars)	79 116	79 116
Rawbank – (Dollars américains)	-	6 067 716
Rawbank (Franc congolais)	1 018	874
Sous total banques	<u>14 614 977</u>	<u>11 401 117</u>
Provision des fonds logés à la BIAC	(358 199)	(377 363)
Total banque	<u>14 256 778</u>	<u>11 023 754</u>
Caisse Kinshasa (US Dollars)	20 182	27 901
Caisse Kinshasa (Franc Congolais)	-	17
Total	<u>14 276 960</u>	<u>11 051 672</u>

KIPUSHI CORPORATION
Société par Actions Simplifiée
« KICO SAS »

NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2024
(Exprimées en dollars américains)

NOTE 12 : ECARTS DE CONVERSION ET TRANFERTS DE CHARGES

Désignation de l'entreprise : KICO SAS

Exercice clos le 31-12-2024

Durée (en mois) : 12

Libellés	Devises	Montant en devise	Cours UML Année acquisition	Cours UML 31/12/2024	Variation en valeur absolue
Ecart de conversion active : Détailler les créances et dettes concernées		163 169 922 617			10 669 998
Recours administratif	CDF	2 518 136 464	925,67	2 835,95	1 832 405
Demande de remboursement	CDF	2 614 772 109	1 077,73	2 835,95	1 504 176
Crédit TVA-31/12/2023	CDF	50 674 865 109	2 046,06	2 835,95	6 898 303
Crédit TVA-11/01/2024	CDF	3 426 449 302	2 687,05	2 835,95	66 952
Crédit TVA-15/02/2024	CDF	495 763 876	2 732,13	2 835,95	6 643
Crédit TVA-15/05/2024	CDF	9 003 104 620	2 786,00	2 835,95	56 918
Crédit TVA-15/07/2024	CDF	21 720 062 978	2 790,09	2 835,95	125 886
Crédit TVA-15/08/2024	CDF	14 801 894 268	2 841,79	2 835,95	(10 726)
Crédit t TVA-15/11/2024	CDF	17 944 291 554	2 828,86	2 835,95	15 859
Crédit t TVA-13/13/2024	CDF	3 593 611 913	2 806,95	2 835,95	13 092
TVA non déclarée au 31/12/2024	CDF	29 991 967 025	2 835,95	2 835,95	-
Autres TVA	CDF	6 385 003 399	2 708,49	2 835,95	105 954
Fournisseurs ZAR	ZAR				54 536
Ecart de conversion passive : Détailler les créances et dettes concernées					141 136
Fournisseurs en Euro	EUR				141 136

TRANFERTS DE CHARGES

Libellés	2024	2023	Variation en %
Transferts de charges d'exploitation : <i>Détailler la nature des charges transférer</i>	1 550 253	1 017 784	52%
Restauration	1 091 512	767 506	42%
Communication	287 843	96 133	199%
Autres avantages en nature	170 898	154 145	11%
			-
Transferts de charges financières : <i>Détailler la nature des charges transférer</i>			-
			-
			-
			-

Commentaires

Les charges transférées se rapportent aux avantages en nature accordés aux travailleurs, transférés à la clôture vers les charges de personnel.

KIPUSHI CORPORATION
Société par Actions Simplifiée
« KICO SAS »
NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2024
(Exprimées en dollars américains)

NOTE 13 : CAPITAL

Désignation de l'entreprise : KICO SAS

Exercice clos le 31-12-2024

Durée (en mois) : 12

CAPITAL		Valeur nominale des actions ou parts :			USD 1.000
Nom et prénoms	Nationalité	Nature des actions ou parts (Ordinaires ou préférences)	Nombre	Montant total	Cessions ou remboursements en cours d'exercice
KIPUSHI HOLDING LIMITED	Barbadienne	Ordinaire	6 800	6 800 000	-
LA GENERALE DES CARRIERES ET DES MINES	Congolaise (RDC)	Ordinaire	3 200	3 200 000	-
Apporteurs capital non appelé					
TOTAL			10 000	10 000 000	-

En date du 6 mars 2025, 6 % des actions ont été transférées à Gécamines, conformément à la Convention d'Association Révisée conclue le 15 décembre 2023 entre Gécamines, Kipushi Holding Limited et la société. La nouvelle répartition de l'actionariat est présentée ci-dessous :

- Kipushi Holding Limited 62 %.
- Gécamines 38 % ;

KIPUSHI CORPORATION
Société par Actions Simplifiée
« KICO SAS »
NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2024
(Exprimées en dollars américains)

NOTE 14 : PRIMES ET RESERVES

Désignation de l'entreprise : KICO SAS

Exercice clos le 31-12-2024

Durée (en mois) : 12

Libellés	31/12/2024	31/12/2023	Variation en %
Prime d'apport	-	-	-
Primes d'émission	-	-	-
Prime de fusion	-	-	-
Prime de conversion	-	-	-
Autres primes	-	-	-
TOTAL PRIMES	-	-	-
Réserves légales	-	-	-
Réserves statutaires	-	-	-
Réserves de plus-values nettes à long terme	-	-	-
Réserves d'attribution gratuite d'actions au personnel	-	-	-
Autres réserves réglementées	-	-	-
TOTAL RESERVES INDISPONIBLES	-	-	-
Réserves libres	-	-	-
Report à nouveau	-	(14 588)	(100%)

Commentaires

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 1^{er} novembre 2024, les pertes antérieures d'un montant de USD 15.521 (USD 14.588 plus USD 933 USD) ont été compensées par une opération d'augmentation du capital suivie d'une diminution du capital par compensation des pertes antérieures.

Capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social

Les capitaux propres de la société sont négatifs, par conséquent inférieurs à la moitié du capital social de la société. Conformément aux articles 664 et 665 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêts Economique auquel renvoie l'article 853-3 dudit Acte Uniforme, les associés de la société devront être convoqués, dans les quatre mois qui suivent l'approbation des comptes ayant fait apparaître cette perte, pour décider s'il y a lieu ou non de dissoudre la société et, si la dissolution n'était pas prononcée, la société sera alors tenue, au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, de réduire son capital social, d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pu être imputées sur les réserves si, dans ce délai, les capitaux propres n'ont pas été reconstitués à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

Au 31 décembre 2024, les capitaux propres sont de USD 64.568.576 incluant un capital social de USD 10.000.000 (Note 13)

KIPUSHI CORPORATION
Société par Actions Simplifiée
« KICO SAS »
NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2024
(Exprimées en dollars américains)

NOTE 15A : SUBVENTIONS ET PROVISIONS REGLEMENTEES

Désignation de l'entreprise : KICO SAS

Exercice clos le 31-12-2024
Durée (en mois) : 12

Libellés	Note	31/12/2024	31/12/2023	Variation en valeur absolue	Variation en %	Régime fiscal	Échéances
Etat	-	-	-	-	-	-	-
Région	-	-	-	-	-	-	-
Communes et collectivités publiques décentralisées	-	-	-	-	-	-	-
Entités publiques ou mixtes	-	-	-	-	-	-	-
Entités et organismes privés	-	-	-	-	-	-	-
Organismes internationaux	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL SUBVENTIONS	-				-	-	-
Amortissements dérogatoires	-	365 236 723	-	365 236 723	-	Code minier	-
Plus-value de cession à réinvestir	-	-	-	-	-	-	-
Provisions spéciales de réévaluation	-	-	-	-	-	-	-
Provisions réglementées relatives aux immobilisations	-	-	-	-	-	-	-
Provisions réglementées relatives aux stocks	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour investissement	-	-	-	-	-	-	-
Autres provisions et fonds réglementées	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	-	365 236 723	-	365 236 723	-	-	-
TOTAL GENERAL (Note 30)	-	365 236 723	-	365 236 723	-	-	-

Commentaires

L'amortissement dérogatoire de USD 365.236.723 se rapporte à l'amortissement fiscale comptabilisé en 2024 sur les frais de développement et de prospection capitalisés avant la phase de production d'un montant de USD 817,4 millions (Note 3A.1)

KIPUSHI CORPORATION
Société par Actions Simplifiée
« KICO SAS »
NOTES ANNEXES AU 31 DÉCEMBRE 2024
(Exprimées en dollars américains)

NOTE 16 A : DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES

Désignation de l'entreprise : KICO SAS

Exercice clos le 31-12-2024

Durée (en mois) : 12

Libellés	31/12/2024	31/12/2023	Variation en valeur absolue	Variation en %	Dettes à un an au plus	Dettes à plus d'un an et à deux ans au plus	Dettes à plus de deux ans
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	76 000 000	80 000 000	4 000 000	(5%)	76 000 000	-	-
Avances reçues de l'Etat	-	-	-	-	-	-	-
Avances reçues et comptes courants bloqués	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts et cautionnements reçus	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus	229 692 627	176 673 176	53 019 451	30%	53 019 451	-	176 673 176
Avances assorties de conditions particulières	-	-	-	-	-	-	-
Autres emprunts et dettes	863 234 946	625 604 825	237 630 121	38%	237 630 121	-	625 604 825
Dettes liées à des participations	-	-	-	-	-	-	-
Comptes permanents bloqués des établissements et succursales	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	1 168 927 573	882 278 001	286 649 572	32%	366 649 572	-	802 278 001
Crédit-bail immobilier	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail mobilier	-	-	-	-	-	-	-
Location-vente	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus	-	-	-	-	-	-	-
Autres dettes de locations	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL DETTES DE LOCATIONS ACQUISITION	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour litiges	731 396	731 396	-	-			
Provisions pour garantie donnés aux clients	-	-	-	-			
Provisions pour pertes sur marché à achèvement futur	-	-	-	-			
Provisions pour impôts	-	-	-	-			
Provisions pour pensions et obligations similaires	1 195 824	1 492 152	296 328	(20%)			
Actif du régime de retraite	-	-	-	-			
Provisions pour restructuration	-	-	-	-			
Provisions pour amendes et pénales	-	-	-	-			
Provisions pour propre assureur	-	-	-	-			
Provisions pour démantèlement et remise à l'état	19 833 632	-	19 833 632	-			
Provisions de droits à déduction	-	-	-	-			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	21 760 852	2 223 548	19 537 304	879%			

Commentaires

Les emprunts et dettes financières ont évolué comme suit :

<u>Description</u>	<u>Kipushi Holding</u>	<u>Rawbank SA</u>	<u>Firststrand Bank</u>	<u>Firstbank RDC SA</u>	<u>CITIC Metals</u>	<u>Trafigura</u>	<u>Total</u>
<u>Principal</u>							
Au 1er janvier 2024	625 604 825	80 000 000	-	-	-	-	- 705 604 825
Mouvement d'appel de fonds	73 500 974	-	26 000 000	50 000 000	60 000 000	60 000 000	269 500 974
Paiements directs aux fournisseurs	44 129 147	-	-	-	-	-	- 44 129 147
Remboursement	-	(80 000 000)	-	-	-	-	(80 000 000)
Au 31 décembre 2024	<u>743 234 946</u>	<u>-</u>	<u>26 000 000</u>	<u>50 000 000</u>	<u>60 000 000</u>	<u>60 000 000</u>	<u>939 234 946</u>
Intérêts							
Au 1er janvier 2024	176 122 065	551 111	-	-	-	-	- 176 673 176
Additions	53 478 889	2 033 404	91 673	4 132 114	3 068 615	3 317 184	66 121 879
Remboursement	-	(2 584 515)	-	(4 132 114)	(3 068 615)	(3 317 184)	(13 102 428)
Au 31 DECEMBRE 2024	<u>229 600 954</u>	<u>-</u>	<u>9 1 673</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>229 692 627</u>
Au 1er janvier 2024	<u>801 726 890</u>	<u>80 551 111</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>8 82 278</u>
<u>001</u>							
Au 31 décembre 2024	<u>972 835 900</u>	<u>-</u>	<u>26 091 673</u>	<u>50 000 000</u>	<u>60 000 000</u>	<u>60 000 000</u>	<u>1 168 927</u>
<u>573</u>							

- L'emprunt Kipushi Holding Limited se rapporte au contrat de facilité de crédit de USD 1 milliard signé entre la société et Kipushi Holding Limited en 2015, et révisé au 31 mai 2024 conformément à la convention d'association révisée. Cet emprunt a été porteur d'intérêts de 6% l'an.
-
- L'emprunt RAWBANK SA se rapporte à une convention de prêt pour USD 80.000.000 signée entre la société et la RAWBANK SA en date du 22 juin 2023. Cet emprunt porte des intérêts calculés à terme échu au taux de 8% l'an.
-
- L'emprunt Firstrand Bank Limited se rapporte à un accord de financement de USD 26.091.673 signé entre la société, la banque et Kipushi Holding Limited en date du 10 décembre 2024. Cet emprunt porte des intérêts calculés au taux d'intérêt SOFR plus 4,5% l'an (Note 1).
- La totalité du principal sera remboursée à la fin du contrat, soit, 12 mois après la première utilisation. Les intérêts sont remboursables après un, trois ou six mois selon la préférence de KICO SA.
- L'emprunt FIRSTBANK DRC SA se rapporte à une convention de prêt pour USD 50.000.000 signée entre la société et la banque en juin 2024. Cet emprunt porte des intérêts calculés à terme échu au taux annuel qui correspond à la somme du taux de référence applicable (par exemple, CME Term, SOFR) +4,5% ;
- L'emprunt Trafigura Asia Trading Pte se rapporte à un accord de facilité de financement d'un montant de USD 60 millions conclu en date du 28 juin 2024. Cet emprunt porte des intérêts calculés au taux d'intérêt SOFR plus 6% l'an (Note 1). Les intérêts sont remboursables mensuellement, tandis que le principal est remboursable en 36 mensualités à compter du 18^{ème} mois après la date du premier encaissement ;
- L'emprunt CITIC Metal (HK) Limited (CITIC) se rapporte à un accord de facilité de financement d'un montant de USD 60 millions conclu en date du 05 juillet 2024. Cet emprunt porte des intérêts calculés au taux d'intérêt SOFR plus 6% l'an (Note 1). Les intérêts sont remboursables mensuellement, tandis que le principal est remboursable en 36 mensualités à compter du 18^{ème} mois après la date du premier encaissement.

KIPUSHI CORPORATION
Société par Actions Simplifiée
« KICO SAS »
NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2024
(Exprimées en dollars américains)

**NOTE 16B : ENGAGEMENT DE RETRAITE
ET AVANTAGES ASSIMILES**

NOTE 16B : ENGAGEMENT DE RETRAITE ET AVANTAGES ASSIMILES

Désignation de l'entreprise : KICO SAS

Exercice clos le 31-12-2024
Durée (en mois) : 12

HYPOTHESES ACTUARIELLES				
Libellés	2024		2023	
Taux d'augmentation des salaires	3%		3%	
Taux d'actualisation	4,3%		4,21%	
Taux d'inflation	0%		0%	
Probabilité d'être présent dans l'entité à la date de départ à la retraite (expérience passée)	26%		28%	
Probabilité d'être en vie à l'âge de départ à la retraite (table de moralité)	-		100%	
Taux de rendement effectif des actifs du régime	-		-	
VARIATION DE LA VALEUR DE L'ENGAGEMENT DE RETRAITE AU COURS DE L'EXERCICE				
Libellés	2024		2023	
Obligation au titre des engagements de retraite à l'ouverture	1 492 152		3 086 984	
Coûts des services rendus au cours de l'exercice	-		-	
Coût financier	-		-	
Pertes actuarielles/(gain)	94 685		(1 290 768)	
Prestations payées	(391 013)		(304 064)	
Obligation au titre des engagements de retraite à la clôture	1 195 824		1 492 152	
ANALYSE SENSIBILITE DES HYPOTHESES ACTUARIELLES				
Libellés	2024		2023	
	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
Taux d'actualisation (variation de ...%)	2%	-	-	15%
Taux de progression des salaires (variation de...%)	9.3%	-	35%	-
Taux de départ du personnel (variation de...%)	-	4.8%	-	6,7%

Commentaires

Au 31 décembre 2024, ce poste est constitué de la provision pour retraite dont le solde est de USD 1.195 824 au 31 décembre 2024 contre USD 1 492 152 au 31 décembre 2023.

Cette provision constitue le coût futur actualisé des indemnités de fin de carrière à payer aux travailleurs lors de leur départ à la retraite. Elle est basée sur la convention collective d'entreprise entrée en vigueur, le 16 juin 2023, à la suite du visa de l'inspecteur du travail du ressort (Article 41).

La variation comparativement à 2023 est principalement expliquée par un âge moyen de l'effectif inférieur et de la reprise d'un montant de USD 391 013 en lien avec les prestations payées à 17 travailleurs qui ont été payé pour leur retraite en 2024 (dont 4 terminés en décembre 2023).

Cette provision a été déterminée selon la méthode actuarielle en tenant compte des hypothèses significatives ci-dessous :

- Seuls les travailleurs de plus de 50 ans atteindront l'âge de la retraite à KICO SA puisque la durée de vie de la mine est estimée à 15 ans ;

- Les travailleurs de 64 ans et plus ont 100 % de chance d'atteindre l'âge de la retraite lorsqu'ils travaillent à KICO SA. À partir de 63 ans, la probabilité diminue de 2 % chaque année jusqu'à l'âge de 50 ans ;
- Le salaire considéré prend en compte une augmentation annuelle de 3 % du salaire barémique brut mensuel figurant dans l'échelle salariale pour les travailleurs occupant des emplois classés dans les catégories I (une) à VII (sept) incluses ;
- Un taux d'actualisation est appliqué en fonction d'une courbe de rendement des obligations des sociétés entre la date de retraite prévue et la date de déclaration ;
- Seule la portion de l'indemnité déjà acquise au 31 décembre 2024 est reconnue et non le montant intégral touché le jour de la mise d'office à la retraite.

L'augmentation des salaires (masse salariale) par rapport à 2023 est de 9.3%. Celle-ci est principalement expliquée par 2 éléments principaux : la révision automatique annuelle à la hausse de l'échelle salariale de 3% pour les travailleurs de catégorie I à VII mise en œuvre en janvier, l'évolution en responsabilité pour certains travailleurs permettant de répondre aux nouveaux besoins du projet et une augmentation des salaires de 5% accordée à titre exceptionnelle en juin 2024 lors de la première production.

KIPUSHI CORPORATION
Société par Actions Simplifiée
« KICO SAS »

NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2024
(Exprimées en dollars américains)

NOTE 16C : ACTIFS ET PASSIFS ÉVENTUELS		
Désignation de l'entreprise : KICO SAS	Exercice clos le 31-12-2024	
	Durée (en mois) : 12	
Libellés	2024	2023
Actif éventuel	-	-
Litiges	-	-
Passif éventuel	66 789 232	3 540 099
Litiges	-	-
Redressement fiscal et avis de recouvrement (AMR 54105 et 54106) pour les contrôles fiscaux 2014 & 2015	1 153 646	1 153 646
Redressement fiscal et avis de recouvrement (AMR 62049 & 62050) pour le contrôle fiscal 2016	1 248 687	1 248 687
Note de perception de la DGRAD pour le paiement par la société de la taxe import-export	1 137 766	1 137 766
Redressement fiscal et avis de recouvrement (AMR 79531 et 79532) pour les contrôles fiscaux 2019-2020-2021-2022 – TVA sur la production immobilisée	62 117 176	-
Redressement fiscal et avis de recouvrement (AMR 82330 et 82331) pour le contrôle fiscal 2016	627 423	-
Redressement fiscal et avis de mise en recouvrement (AMR 57653 et 57654) pour le contrôle fiscal 2019 (janvier mars, avril et mai)	280 149	-
Redressement fiscal et avis de mise en recouvrement (AMR 80695 et 80696)	224 385	-
Excédent/Déficit de régime	66 789 232	3 540 099

Commentaires

La Société a reçu des avis de redressements et de mise en recouvrement à l'issue des contrôles fiscaux des exercices 2014, 2015, 2016, 2019, 2020, 2021 et 2022 par la DGE. Au 31 décembre 2024, le montant contesté s'élève à USD 66.789.232. La Société a introduit auprès de l'administration fiscale, au ministère des Finances et en justice des lettres de contestation estimant que ces redressements sont arbitraires. Les discussions avec l'administration fiscale, le ministère des Finances ainsi que la procédure judiciaire sont toujours en cours. Pour cette raison, étant confiant que la Société obtiendra un dégrèvement total de tous ces redressements, aucune provision n'a été constituée.

KIPUSHI CORPORATION
Société par Actions Simplifiée
« KICO SAS »

NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2024
(Exprimées en dollars américains)

NOTE 17 : FOURNISSEURS D'EXPLOITATION

Désignation de l'entreprise : KICO SAS

Exercice clos le 31-12-2024

Durée (en mois) : 12

Libellés	31/12/2024	31/12/2023	Variation en %	Dettes à un an au plus	Dettes à plus d'un an et à deux ans au plus	Dettes à plus de deux ans
Fournisseurs dettes en compte (hors groupe)	17 072 323	16 359 502	4%	17 072 323	-	-
Fournisseurs effets à payer (hors groupe)	-	-	-	-	-	-
Fournisseurs dettes et effets à payer groupe	8 156 303	2 943 844	177%	8 156 303	-	-
Fournisseurs factures non parvenues (hors groupe)	25 708 247	23 968 012	7%	25 708 247	-	-
Fournisseurs factures non parvenues groupe	-	-	-	-	-	-
TOTAL FOURNISSEURS	50 936 873	43 271 358	18%	50 936 873	-	-
Fournisseurs avances et acomptes (hors groupe)	3 851 066	29 160 693	(87%)	3 851 066	-	-
Fournisseurs avances et acomptes groupe	-	-	-	-	-	-
Autres fournisseurs débiteurs	-	-	-	-	-	-
TOTAL FOURNISSEURS DEBITEURS	3 851 066	29 160 693	(87%)	3 851 066	-	-

Commentaires

- Le poste « Fournisseurs dettes en compte (hors groupe) » est détaillé comme suit :

	<u>31/12/2024</u> USD	<u>31/12/2023</u> USD
Mining Chemical Suppliers SARL	2 866 530	1 444 924
CT Construction SAS	2 553 444	-
Construction & Commissioning Serv	653 740	-
KingKi Mining SAS	438 236	2 667 983
Epiroc DRC SARL	369 650	-
Congo Online Solutions SARL	359 310	-
SGS Minerals RDC SAS	247 577	-
Capital Construction SARL	230 371	384 888
Actinium SAS	227 479	-
RA Projects (Pty) Ltd	225 789	-
Congo Equipment SARL	197 282	-
Rainbow Services RDC SARL	193 200	-
Société Nationale Electricite SA	181 331	647 158
Power Plant Electrical Technologie	128 218	-
Congo Project Logistics SARL	126 662	-
Weir Minerals DRC SAS - KICO USD	119 061	-
Deltech SARL - Kico USD	112 957	-
Germain Mabwe Construction SARL	109 400	1 011 602
Ets GMT	107 831	-
Romuts Resources DRC	107 823	-
Top Societe Internationale De Gard	106 881	-
FAO Motors RDC	106 415	-
Douane Express	105 909	-
Autres	<u>7 197 227</u>	<u>10 202 947</u>
Total	<u>17 072 323</u>	<u>16 359 502</u>

Le solde des « Autres fournisseurs » est constitué de plusieurs dettes fournisseurs dont les montants individuels au 31 décembre 2024 sont inférieurs à USD 100.000.

- Le poste « Fournisseurs dettes et effets à payer groupe d'un montant de USD 8,2 millions est constitué principalement des dettes envers les fournisseurs Ivanhoe Mines SA (Pty) Ltd et Ivanhoe Mines DRC SARL pour USD 2 millions.

- Le poste « Fournisseurs factures non parvenues (hors groupe) » est détaillé comme suit :

	<u>31/12/2024</u> USD	<u>31/12/2023</u> USD
KingKi Mining	3 009 828	-
Bolloré	2 030 000	-
DRA Projects (Pty)	1 390 590	279 955
Douane express	1 300 000	-
MCS	1 105 392	-
Société National d'Electricité (SNEL)	1 082 544	525 702
Metso	955 904	-
Actinium	873 697	-
AXIS	707 866	-
Malabar clearing Agency	617 979	1 114 700
Tiafrica	581 396	-
Weir DRC	544 796	-
Simco	500 000	-
Werkman Engineer	348 780	-
Kipushi Drilling	310 000	-
Diesel	302 145	-
Metalco	253 088	-
SGS Minerals RDC	226 925	-
ARB Global (Pty)	201 050	437 284
AECI/AEL	196 372	-
Interflex	196 231	-
Shunting and Parking D	193 930	-
Gécamines SA	192 885	2 025 631-
Autres	<u>8 586 849</u>	<u>19 584 740</u>
Total	<u>25 708 247</u>	<u>23 968 012</u>

Le solde des « Autres fournisseurs facture non parvenues » est constitué de plusieurs dettes fournisseurs dont les montants individuels au 31 décembre 2024 sont inférieurs à USD 190.000.

- La variation du poste des « Fournisseurs avances et acomptes (hors groupe) » est expliquée principalement par la livraison de service vu que l'usine est passée en phase de production depuis le mois d'octobre 2024

KIPUSHI CORPORATION
Société par Actions Simplifiée
« KICO SAS »

NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2024
(Exprimées en dollars américains)

NOTE 18 : DETTES FISCALES ET SOCIALES

Désignation de l'entreprise : KICO SAS

Exercice clos le 31-12-2024
Durée (en mois) : 12

Libellés	31/12/2024	31/12/2023	Variation en valeur absolue	Variation en %	Dettes à un an au plus	Dettes à plus d'un an et à deux ans au plus	Dettes à plus de deux ans
Personnel avances et acomptes	-	-	-	-	-	-	-
Personnels rémunérations dues	-	-	-	-	-	-	-
Autres personnels (<i>Provision congé</i>)	665 620	538 152	127 468	24%	665 620	-	-
Caisse de sécurité sociale	1 179 786	654 022	525 764	80%	1 179 786	-	-
Caisse de retraite	-	-	-	-	-	-	-
Autres organismes sociaux	78 652	41 800	36 852	88%	78 652	-	-
TOTAL DETTES SOCIALES	1 924 058	1 233 974	690 084	56%	1 924 058	-	-
Etat impôts sur les bénéfices	591 587	933	590 654	63307%	591 587	-	-
Etat impôts et taxes	-	-	-	-	-	-	-
Etat TVA	-	-	-	-	-	-	-
Etat impôts retenus à la source (IPR)	2 570 345	1 332 794	1 237 551	93%	2 570 345	-	-
Autres dettes Etat	3 165 449	-	3 165 449	-	3 165 449	-	-
TOTAL DETTES FISCALES	6 327 381	1 333 727	4 993 654	374%	6 327 381	-	-
TOTAL DETTES SOCIALES ET FISCALES	8 251 439	2 567 701	5 683 738	221%	8 251 439	-	-

Commentaires

Les autres dettes Etat sont constituées des redevances minières dues à la RDC.

KIPUSHI CORPORATION
Société par Actions Simplifiée
« KICO SAS »
NOTES ANNEXES AU 31 DÉCEMBRE 2024
(Exprimées en dollars américains)

NOTE 19 : AUTRES DETTES ET PROVISIONS POUR RISQUES A COURT TERME

Désignation de l'entreprise : KICO SAS

Exercice clos le 31-12-2024
Durée (en mois) : 12

Libellés	31/12/2024	31/12/2023	Variation en valeur absolue	Variation en %	Dettes à un an au plus	Dettes à plus d'un an et à deux ans au plus	Dettes à plus de deux ans
Organismes internationaux	-	-	-	-	-	-	-
Apporteurs opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-
Associés compte courant	-	-	-	-	-	-	-
Associés dividendes à payer	-	-	-	-	-	-	-
Groupe comptes courants	-	-	-	-	-	-	-
Autres dettes associés	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL DETTES ASSOCIES	-	-	-	-	-	-	-
Créditeurs divers	-	-	-	-	-	-	-
Obligataires	-	-	-	-	-	-	-
Rémunérations d'administrateurs	-	-	-	-	-	-	-
Compte du factor	-	-	-	-	-	-	-
Versement restant à effectuer sur titres de placement	-	-	-	-	-	-	-
Compte transitoire ajustement spécial lié à la révision du SYSCOHADA	-	-	-	-	-	-	-
Autres créiteurs divers	7 510 071	4 000 000	3 510 071	88%	7 510 071	-	-
TOTAL CREDITEURS DIVERS	7 510 071	4 000 000	3 510 071	88%	7 510 071	-	-
Comptes permanents non bloqués des établissements et des succursales	-	-	-	-	-	-	-
Compte de liaison charges et produits	-	-	-	-	-	-	-
Comptes de liaison des sociétés en participation	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL COMPTES DE LIAISON	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL AUTRES DETTES	7 510 071	4 000 000	3 510 071	88%	7 510 071	-	-
Provisions pour risques à court terme (voir Notes 28 et 8)	10 669 998	9 151 179	1 518 819	17%	-	10 669 998	-

Commentaires

Le poste « Autres créiteurs divers » est constitué principalement des dettes envers la Gécamines pour USD 4 millions et KingKi Mining SAS pour USD 2,9 millions.

KIPUSHI CORPORATION
Société par Actions Simplifiée
« KICO SAS »

NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2024
(Exprimées en dollars américains)

NOTE 20 : BANQUES CREDIT D'ESCOMPTE ET DE TRESORERIE

Désignation de l'entreprise : KICO SAS

Exercice clos le 31-12-2024

Durée (en mois) : 12

Libellés	31/12/2024	31/12/2023	Variation en %
Escomptes de crédit de campagne	-	-	-
Escomptes de crédit ordinaires	-	-	-
TOTAL CREDIT D'ESCOMPTE	-	-	-
Banque locales	7 774 143	-	-
Banque autres Etats régions	-	-	-
Autres Banques	-	-	-
Banques intérêts courus	-	-	-
Crédit de trésorerie	-	-	-
TOTAL BANQUES ET CREDIT DE TRESORERIE	7 774 143	-	-
TOTAL GENERAL	7 774 143	-	-

Commentaires

Le crédit de trésorerie de USD 7.774.143 se rapporte à la ligne de crédit accordée par la Rawbank SA par la convention signée en date du 06 novembre 2024, tel qu'amendée le 13 décembre 2024 pour un montant de USD 80.000.000, échéant au 31 décembre 2025. Le taux d'intérêt applicable est de 8% l'an, et l'intérêt en cas de dépassement est de plus 4% l'an sur le montant du dépassement et une commission de non-utilisation de 0.50% par trimestre calendrier indivisible.

KIPUSHI CORPORATION
Société par Actions Simplifiée
« KICO SAS »
NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2024
(Exprimées en dollars américains)

NOTE 21 : CHIFFRE D'AFFAIRES ET AUTRES PRODUITS

Désignation de l'entreprise : KICO SAS

Exercice clos le 31-12-2024

Durée (en mois) : 12

Libellés	2024	2023	Variation en %
Ventes dans la région	-	-	-
Ventes hors région	-	-	-
Ventes groupe	-	-	-
Ventes sur internet	-	-	-
TOTAL : VENTES DE MARCHANDISES	-	-	-
Ventes dans la région	-	-	-
Ventes hors région	-	-	-
Ventes groupe	59 158 714	-	-
Ventes sur internet	-	-	-
TOTAL : VENTES DE PRODUITS FABRIQUES	59 158 714	-	-
Ventes dans la région	-	-	-
Ventes hors région	-	-	-
Ventes groupe	-	-	-
Ventes sur internet	-	-	-
TOTAL: VENTES DE TRAVAUX ET SERVICES VENDUS	-	-	-
Produits accessoires	-	-	-
TOTAL: CHIFFRES D'AFFAIRES	59 158 714	-	-
Production immobilisée	59 231 440	123 262 299	(52%)
Subvention d'exploitation	-	-	-
Autres produits	5 616 453	4 584 836	23%
TOTAL: AUTRES PRODUITS	64 847 893	127 847 135	(49%)
TOTAL GENERAL	124 006 607	127 847 135	(3%)

Commentaires

- Les produits fabriqués vendus sont constitués de concentré de zinc d'une teneur moyenne de 54.4%. En 2024, la société a vendu 41.579 tonnes de zinc contenu dans le concentré à un prix moyen de USD 1,36 par livre.
- La production immobilisée se rapporte principalement à la capitalisation en frais de développement et de prospection des dépenses engagées avant la phase de production conformément à la politique comptable de la Société (Notes 2.2.4-a et Note 3A). Pour l'exercice 2024, le montant capitalisé en frais de développement et de prospection est de USD 59,2 millions.
- Les autres produits de la période se rapporte à la refacturation des articles magasin consommés par le sous-traitant minier King Ki qui opère la mine souterraine de Kipushi pour un montant de USD 5.420.873 et la reprise d'une de la provision BIAC d'un montant de USD 19.165.

KIPUSHI CORPORATION
Société par Actions Simplifiée
« KICO SAS »
NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2024
(Exprimées en dollars américains)

NOTE 22 : ACHATS

Désignation de l'entreprise : KICO SAS

Exercice clos le 31-12-2024

Durée (en mois) : 12

Libellés	2024	2023	Variation en %
Achats dans la région	-	-	
Achats hors région	-	-	
Achats groupe	-	-	
TOTAL : ACHAT DE MARCHANDISES	-	-	-
Achats dans la région	-	-	-
Achats hors région	-	-	-
Achats groupe	-	-	-
TOTAL : ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET FOURNITURES LIEES	-	-	-
Matières consommables	-	-	-
Matières combustibles	6 274 816	1 349 654	365%
Produits d'entretien	-	-	-
Fournitures d'atelier d'usine et de magasin	4 548 295	244 527	1 760%
Eau	-	-	-
Electricité	11 357 026	7 000 844	62%
Autres énergies	-	-	-
Fournitures d'entretien	1 697 510	198 205	756%
Fourniture de bureau	265 478	49 855	432%
Petit matériel et outillages	-	-	-
Achats études prestations de services de travaux matériels et équipements	-	-	-
Achats d'emballages	782 811	-	-
Frais sur achats	-	-	-
Remises rabais remises et ristournes	-	-	-
TOTAL : AUTRES ACHATS	24 925 936	8 843 085	182%
TOTAL GENERAL	24 925 936	8 843 085	182%

Commentaires

- Les matières et combustibles sont constitués principalement de la consommation du carburant au courant de la période. En 2024, la société a consommé environ 5 millions de litres au prix unitaire moyen de USD 1,3 le litre. L'augmentation comparativement à 2023 est expliquée principalement par la consommation du carburant alloué aux groupes électrogènes pour environ USD 2,6 millions et au sous-traitant miner King Ki pour environ USD 2 millions. La consommation allouée au sous-traitant a été refacturé (Note 21).
- La ligne « fournitures d'atelier d'usine et de magasin » se rapporte principalement aux achats des consommables utilisés dans le processus de production, des pièces de rechange et des consommables à la mine.
L'augmentation du volume des achats comparativement à l'année précédente est expliquée principalement par le début des activités de production.
- La variation du poste électricité comparativement à 2023 est expliquée principalement par l'augmentation de la consommation en énergie électrique considérant la mise en service d'importants actifs et infrastructures de la société à la suite de l'entrée en production. La consommation en énergie électrique est passée de 55.758.240 kwh en 2023 à 73.140.479 kwh en 2024. Le prix moyen de l'électricité par kwh est resté inchangé comparativement à l'année 2023, soit USD 0,13/kwh.

KIPUSHI CORPORATION
Société par Actions Simplifiée
« KICO SAS »

NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2024
(Exprimées en dollars américains)

NOTE 23 : TRANSPORTS

Désignation de l'entreprise : KICO SAS

Exercice clos le 31-12-2024
Durée (en mois) : 12

Libellés	2024	2023	Variation en %
Transports sur ventes	-	-	-
Transport pour le compte de tiers	-	-	-
Transport du personnel	2 102 965	890 245	136%
Transport de plis	190 411	-	-
Autres transports	414 421	233 256	78%
TOTAL	2 707 797	1 123 501	141%

KIPUSHI CORPORATION
Société par Actions Simplifiée
« KICO SAS »
NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2024
(Exprimées en dollars américains)

NOTE 24 : SERVICES EXTERIEURS

Désignation de l'entreprise : KICO SAS

Exercice clos le 31-12-2024

Durée (en mois) : 12

Libellés	2024	2023	Variation en %
Sous-traitance générale	1 501 779	1 258 584	19%
Locations et charges locatives	2 479 157	1 178 735	110%
Redevances de location acquisition	-	-	-
Entretien réparations et maintenance	1 308 399	1 858 804	(30%)
Primes d'assurance	322 478	739 225	(56%)
Etudes recherches et documentation	1 591 084	1 245 725	28%
Publicité publications relations publiques	-	185 722	(100%)
Frais de télécommunications	319 612	1 120 243	(71%)
Frais bancaires	4 191 569	1 303 998	221%
Rémunérations d'intermédiaires et de conseils	19 669 290	9 153 585	115%
Frais de formation du personnel	228 424	134 292	70%
Redevances pour brevets, licences, logiciels, concessions et droits similaires	1 635 193	-	-
Cotisations	-	-	-
Autres charges externes	9 506 543	2 720 452	249%
TOTAL	42 753 528	20 899 365	105%

Commentaires

- Les rémunérations d'intermédiaires et de conseil sont constituées comme suit :

	<u>2024</u> <u>USD</u>	<u>2023</u> <u>USD</u>
Prestations et autres assistances	6 633 083	4 547 429
Rémunération des transitaires	6 549 854	-
Frais de gestion - main d'œuvre extérieure	1 184 591	2 735 811
Honoraires avocats et assistance juridique	1 257 453	734 893
Frais conception projet de désengorgement (DRA)	420 377	-
Frais d'audits, assistances comptable et financière	169 237	278 687
Autres	<u>3 454 695</u>	<u>8 56 765</u>
Total	<u>19 669 290</u>	<u>9 153 585</u>

- Les prestations et autres assistances se rapportent principalement à l'assistance fiscale, administrative, juridique, comptable, d'audit interne et technique refacturée principalement par IVANHOE MINES DRC SARL, IVANHOE MINES SA (Pty) Ltd et KIPUSHI SERVICES (Pty) Ltd.
- Les frais de rémunération des transitaires concernent principalement les fonds versés aux transitaires dans le cadre des formalités douanières pour l'exportation des concentrés de zinc.
- Les autres charges externes sont constituées comme suit :

	<u>2024</u> <u>USD</u>	<u>2023</u> <u>USD</u>
Travaux aménagement du site « Travaux miniers »	4 985 167	-
Sécurité	1 478 126	811 820
Autres	<u>3 043 250</u>	<u>1 908 632</u>
Total	<u>9 506 543</u>	<u>2 720 452</u>

Les dépenses en rapport avec les travaux miniers se rapportent principalement aux facturations de KingKi Mining SAS, le sous-traitant en charge de la production minière à la mine souterraine de Kipushi.

KIPUSHI CORPORATION
Société par Actions Simplifiée
« KICO SAS »

NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2024
(Exprimées en dollars américains)

NOTE 25 : IMPÔTS ET TAXES

Désignation de l'entreprise : KICO SAS

Exercice clos le 31-12-2024
Durée (en mois) : 12

Libellés	2024	2023	Variation en %
Impôts et taxes directs	3 142 856	1 240 525	153%
Impôts et taxes indirects	-	-	-
Droits d'enregistrement	-	-	-
Pénalités et amendes fiscales	-	9 508	(100%)
Autres impôts et taxes	9 109 955	5 609 621	62%
TOTAL	12 252 811	6 859 654	79%

Commentaires

- Les impôts et taxes directs sont principalement constitués de l'impôt exceptionnel sur les rémunérations des expatriés pour un montant de USD 1.729.622 et des droits des douanes à l'exportation de USD 794.762.
- Les autres impôts et taxes sont constitués comme suit :

	<u>2024</u> USD	<u>2023</u> USD
Redevance minière	3 146 764	-
Taxe environnemental	3 615 078	831 303
Droits de douane à l'importation	1 307 810	3 371 036
Autres	1 040 303	1 407 282
Total	<u>9 109 955</u>	<u>5 609 621</u>

- La redevance minière est versée à l'Etat Congolais conformément au Code Minier et elle représente 3,5% du chiffre d'affaires brut issu de la vente du concentré de zinc.
- La société a constitué la provision pour la taxe environnementale. La variation comparativement à 2023 est principalement expliquée par l'augmentation des installations classées.
- Les droits à l'exportation des produits miniers représentent 1% de la valeur des produits miniers vendus et la redevance logistique terrestre qui est de USD 140 par camion chargé à l'exportation.

KIPUSHI CORPORATION
Société par Actions Simplifiée
« KICO SAS »

NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2024
(Exprimées en dollars américains)

NOTE 26 : AUTRES CHARGES

Désignation de l'entreprise : KICO SAS		Exercice clos le 31-12-2024	
		Durée (en mois) : 12	
Libellés	2024	2023	Variation en %
Pertes sur créances clients	3 759 296	-	-
Pertes sur autres débiteurs	-	-	-
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun	-	-	-
Valeur comptable des cessions courantes d'immobilisations	-	-	-
Indemnités de fonction et autres rémunérations d'administrateurs	-	-	-
Dons et mécénat	1 695 941	1 198 788	41%
Autres charges diverses	1 527 543	4 582 918	(67%)
Charges pour provisions et provisions pour risque à court terme d'exploitation (voir notes 28 ; 12 et 8)	1 515 636	9 151 179	(83%)
TOTAL	8 498 416	14 932 885	(43%)

Commentaires

- Les pertes sur créance clients, se rapporte à la provision pour dépréciation des créances clients constituée au 31 décembre 2024 à la suite des résultats laboratoire inférieurs de 1,5% à ceux de trois laboratoires indépendants à considérer pour la facturation finale (Note 7).
- La ligne « Dons et mécénat » est constituée des dons et réalisations caritatives divers au profit des communautés environnantes du site minier de Kipushi développé par la Société. Cette rubrique compte aussi les soutiens matériels et financiers à la société civile de Kipushi Corporation SAS et autres organisations non gouvernementales, œuvrant dans le social et la préservation de l'environnement.
- Les autres charges diverses sont constituées de la perte de change non réalisée au courant de la période. Cette baisse comparativement à 2023 est expliquée par la comptabilisation en 2024 uniquement de la variation de la période.

KIPUSHI CORPORATION
Société par Actions Simplifiée
« KICO SAS »

NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2024
(Exprimées en dollars américains)

NOTE 27A : CHARGES DE PERSONNEL			
Désignation de l'entreprise : KICO SAS		Exercice clos le 31-12-2024	
		Durée (en mois) : 12	
Libellés	2024	2023	Variation en %
Rémunérations directes versées au personnel	19 855 329	14 213 299	40%
Indemnités forfaitaires versées au personnel	2 361 796	2 080 729	14%
Charges sociales	3 083 731	2 010 885	53%
Rémunérations et charges sociales de l'exploitant individuel	-	-	-
Rémunération transférée de personnel extérieur	10 536 117	5 900 161	79%
Autres charges sociales	3 909 882	1 572 413	149%
TOTAL	39 746 855	25 777 487	54%

Commentaires

L'effectif du personnel ayant signé avec la société un contrat de travail est passé de 534 travailleurs en 2023 à 624 travailleurs en 2024. Cet effectif se rapporte aux travailleurs qui ont eu à percevoir une rémunération de la Société au courant de la période.

Au 31 décembre 2024, l'effectif de la Société est de 595 travailleurs dont 574 nationaux et 21 étrangers.

Les charges de personnel ont augmenté de 54% comparativement à 2023. Ceci est principalement expliqué par 2 éléments principaux : la révision annuelle automatique à la hausse de 3% du salaire barémique brut figurant dans l'échelle salariale applicable l'année calendaire précédente pour les emplois classés dans les catégories I (un) à VII (sept) incluse, au sein de la classification des emplois appliquée par la Société au moment considéré, mise en œuvre à compter de la première paie de l'année calendaire suivante (en janvier), un nouveau système de primes pour les cadres de direction basé sur la performance, ainsi que l'évolution en responsabilités pour certains travailleurs permettant de répondre aux nouveaux besoins du projet et de son entrée en production.

La rémunération transférée de personnel extérieur correspond au coût lié à la rémunération du personnel extérieur via des sociétés de mise à disposition de la main-d'œuvre. La variation par rapport à 2023 est de USD 4,6 millions ; ce personnel étant recruté à court terme pour le démarrage de la production et des projets bien spécifiques.

KIPUSHI CORPORATION
Société par Actions Simplifiée
« KICO SAS »
NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2024
(Exprimées en dollar américain)

NOTE 27B : EFFECTIF, MASSE SALARIALE ET PERSONNEL EXTERIEUR															
Désignation de l'entreprise : KICO SAS												Exercice clos le 31- 12 - 2024			
												Durée (en mois) : 12			
	salariale Qualifications	EFFECTIFS							MASSE SALARIALE						
		Nationaux		Autres Etats OHADA		Hors OHADA		Total	Nationaux		Autres Etats OHADA		Hors OHADA		Total
		M	F	M	F	M	F		M	F	M	F	M	F	
YA	Cadres supérieurs (VIII)	34	1	-	-	12	1	48	5 054 492	69 278	-	-	4 992 458	257 339	10 373 566
YB	Techniciens supérieurs et cadres moyens (VII)	62	2	-	-	4	-	68	2 316 813	64 408	-	-	776 778	-	3 157 999
YC	Techniciens, Agent de maîtrise et ouvriers qualifiés (IV a VI)	345	36	-	-	4	-	385	6 457 753	583 403	-	-	470 804	-	7 511 961
YD	Employés, manœuvres, ouvriers, apprentis (I a III)	98	29	-	-	-	-	127	939 147	272 084	-	-	-	-	1 211 231
YE	TOTAL (1)	539	68	-	-	20	1	628	14 768 205	989 173	-	-	6 240 040	257 339	22 254 157
YF	Permanents	535	68	-	-	20	1	624	13 829 246	989 173	-	-	6 240 040	257 339	21 315 198
YG	Saisonniers	4	-	-	-	-	-	4	938 959	-	-	-	-	938 959	
Personnel extérieur									Facturation à l'entité						
YH	Cadres supérieurs														
YI	Techniciens supérieurs et cadres moyens														
YJ	Techniciens, Agent de maîtrise et ouvriers qualifiés														
YK	Employés, manœuvres, ouvriers, apprentis														
YL	TOTAL (2)					33	2	35	10 536 117						
YM	Permanents														
YN	Saisonniers			-	-	-	-								
YO	TOTAL (1 + 2)	539	68	-	-	53	3	663							

KIPUSHI CORPORATION
Société par Actions Simplifiée
« KICO SAS »
NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2024
(Exprimées en dollars américains)

NOTE 28 : PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : KICO SAS

Exercice clos le 31-12-2024

Durée (en mois) : 12

SITUATIONS ET MOUVEMENTS RUBRIQUES	A	B			C			D=A+B-C
	PROVISIONS A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS : DOTATIONS			DIMINUTIONS : REPRISES			PROVISIONS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
		D'EXPLOITATION	FINANCIERE	HORS ACTIVITES ORDINAIRES	D'EXPLOITATION	FINANCIERE	HORS ACTIVITES ORDINAIRES	
1. Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-	-
2. Provisions financières pour risques et charges (Note 16B)	2 223 548	19 833 632	-	-	296 328	-	-	21 760 852
3. Dépréciations des immobilisations	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL DOTATION	2 223 548	19 833 632	-	-	296 328	-	-	21 760 852
4. Dépréciations des stocks	-	-	-	-	-	-	-	-
5. Dépréciations Actifs circulants HAO	-	-	-	-	-	-	-	-
6. Dépréciations fournisseurs	-	-	-	-	-	-	-	-
7. Dépréciations clients	-	-	-	-	-	-	-	-
8. Dépréciations autres créances	-	-	-	-	-	-	-	-
9. Dépréciations titres de placement	-	-	-	-	-	-	-	-
10. Dépréciations valeurs à encaisser	-	-	-	-	-	-	-	-
11. Dépréciations disponibilité	377 363	-	1	-	-	19 165	-	358 199
12. Dépréciations et provisions pour risques à court terme exploitation (Note 12)	9 151 179	1 518 819	-	-	-	-	-	10 669 998
13. Dépréciations et provisions pour risques à court terme à caractère financier	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL : CHARGES POUR DEPRECIATIONS ET PROVISIONS A COURT TERME	9 528 542	1 518 819	1	-	-	19 165	-	11 028 197
TOTAL PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	11 752 090	21 352 451	1	-	296 328	19 165	-	32 789 049

Commentaires

Le poste « Provisions financières pour risques et charges » est constitué principalement de la provision pour démantèlement et remise en état pour USD 19.833.632 et de la provision pour retraite de USD 1.195.824 (voir la Note 16B). L'augmentation des provisions financières comparativement à 2023 est expliquée par la reconnaissance pour la toute première fois dans les comptes de la société de cette provision pour démantèlement et remise en état du site.

KIPUSHI CORPORATION
Société par Actions Simplifiée
« KICO SAS »
NOTES ANNEXES AU 31 DÉCEMBRE 2024
(Exprimées en dollars américains)

NOTE 29 : CHARGES ET REVENUS FINANCIERS			
Désignation de l'entreprise : KICO SAS		Exercice clos le 31-12-2024	
		Durée (en mois) : 12	
Libellés	2024	2023	Variation en %
Intérêts des emprunts	66 247 592	43 783 009	51%
Intérêts dans loyers de locations acquisition	-	-	-
Escomptes accordés	-	-	-
Autres intérêts	-	-	-
Perte de change	-	250 322	(100%)
Escomptes des effets de commerce	-	-	-
Pertes sur cessions de titres de placement	-	-	-
Malis provenant d'attribution gratuite d'actions au personnel salarié et au personnel salarié et aux dirigeants	-	-	-
Pertes sur risques financiers	-	-	-
Charges pour dépréciation et provisions à court terme à caractère financier (voir note 28 et note 11)	-	377 363	(100%)
SOUS-TOTAL : FRAIS FINANCIERS	66 247 592	44 410 694	49%
Intérêt de prêts et créances diverses	-	-	-
Revenus de participations	-	-	-
Escomptes obtenus	-	-	-
Revenus de placement	-	-	-
Gains de change	-	-	-
Gains sur cessions de titres de placement	-	-	-
Gains sur risques financiers	-	-	-
Reprises de charges pour dépréciation et provisions à court terme à caractère financiers (voir note 28)	19 165	471 597	(96%)
SOUS-TOTAL : REVENUS FINANCIERS	19 165	471 597	(96%)
TOTAL GENERAL	(66 228 427)	(43 939 097)	51%

Commentaires

Les intérêts des emprunts sont constitués des charges ci-dessous :

	<u>2024</u> USD	<u>2023</u> USD
Intérêts sur l'emprunt Kipushi Holding Limited	53 478 889	41 041 349
Intérêts sur l'emprunt First Bank DRC SA	4 132 114	-
Intérêts sur l'emprunt CITIC	3 068 615	-
Intérêts sur l'emprunt Trafigura	3 317 184	-
Intérêts sur l'emprunt Rawbank S. A	2 033 404	2 648 889-
Autres Intérêts	<u>217 386</u>	<u>92 771</u>
Total	<u>66 247 592</u>	<u>43 783 009</u>

L'emprunt auprès de Kipushi Holding Limited porte des intérêts calculés à terme échu au taux de 6% l'an (Note 16A ci-dessus).

KIPUSHI CORPORATION
Société par Actions Simplifiée
« KICO SAS »

NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2024
(Exprimées en dollars américains)

NOTE 30 : AUTRES CHARGES ET PRODUITS HAO			
Désignation de l'entreprise : KICO SAS		Exercice clos le 31-12-2024	
		Durée (en mois) : 12	
Libellés	2024	2023	Variation en %
Charges HAO constatées	-	-	-
Charges liées aux opérations de restructuration	-	-	-
Pertes sur créances HAO	-	-	-
Dons et libéralités accordés	-	-	-
Abandons de créances consentis	-	53 907	(100%)
Charges liées aux opérations de liquidation	-	-	-
Charges provisionnées HAO	-	-	-
Dotations hors activités ordinaires (Note 15A)	365 236 723	-	-
Participation des travailleurs	-	-	-
SOUS TOTAL : AUTRES CHARGES HAO	365 236 723	53 907	677 432%
Produits HAO constatés	-	-	-
Produits liés aux opérations de restructuration	-	-	-
Dons et libéralités obtenus	-	-	-
Abandons de créances obtenus	-	731 396	(100%)
Produits liés aux opérations de liquidation	-	-	-
Transferts de charges HAO	-	-	-
Reprises des charges pour dépréciations et provisions à courts terme HAO	-	-	-
Reprises hors activités ordinaires	-	-	-
Subventions d'équilibre	-	-	-
SOUS TOTAL : AUTRES PRODUITS HAO	-	731 396	(100%)
TOTAL	(365 236 723)	677 489	(54 010%)

Commentaires

La rubrique « Dotations hors activités ordinaires (Note 15A) » se rapporte à l'amortissement fiscale comptabilisé sur les frais de « développement et de prospection » (Note 15A).

KIPUSHI CORPORATION
Société par Actions Simplifiée
« KICO SAS »
NOTES ANNEXES AU 31 DÉCEMBRE 2024
(Exprimées en dollars américains)

**TABLEAU 31 : REPARTITION DU RESULTAT ET AUTRES ELEMENTS CARACTÉRISTIQUES
DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Désignation de l'entreprise : KICO SA

Exercice clos le 31-12-2024
Durée (en mois) : 12

EXERCICES CONCERNES NATURE DES INDICATIONS	2024	2023	2022	2021	2020	2019
<u>STRUCTURE DU CAPITAL A LA CLOTURE DE L'EXERCICE ⁽²⁾</u>						
Capital social	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Actions ordinaires	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Actions à dividendes prioritaires (A.D.P) sans droit de vote	-	-	-	-	-	-
Actions nouvelles à émettre :	-	-	-	-	-	-
- par conversion d'obligations	-	-	-	-	-	-
- par exercice de droits de souscription	-	-	-	-	-	-
<u>OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE ⁽³⁾</u>	-	-	-	-	-	-
Chiffre d'affaires hors taxes	-	-	-	-	1 317 458	-
Résultat des activités ordinaires (R.A.O) hors dotations et reprises (exploitation et financières)	(19 349 436)	6 003 417	10 165 238	7 391 706	7 382 899	2 112 374
Participation des travailleurs aux bénéfices	-	-	-	-	-	-
Impôt sur le résultat	591 587	933	1 235	1 255	1 268	1 493
Résultat net ⁽⁴⁾	(439 705 299)	(933)	(1 235)	(1 255)	(1 268)	(1 493)
<u>RESULTAT ET DIVIDENDE DISTRIBUES</u>	-	-	-	-	-	-
Résultat distribué ⁽⁵⁾	-	-	-	-	-	-
Dividende attribué à chaque action	-	-	-	-	-	-
<u>PERSONNEL ET POLITIQUE SALARIALE</u>	-	-	-	-	-	-
Effectif moyen des travailleurs au cours de l'exercice ⁽⁶⁾	624	534	531	480	525	613
Effectif moyen de personnel extérieur	35	36	20	4	4	120
Masse salariale distribuée au cours de l'exercice ⁽⁷⁾	22 254 157	16 294 028	12 603 957	9 580 231	13 465 571	16 861 131
Avantages sociaux versés au cours de l'exercice ⁽⁸⁾ [Sécurité sociale œuvres sociales]	6 956 581	3 583 298	1 549 459	1 620 698	1 418 817	1 748 991
Personnel extérieur facturé à l'entité ⁽⁹⁾	10 536 117	5 900 161	228 483	223 008	6 048 649	12 945 810

KIPUSHI CORPORATION
Société par Actions Simplifiée
« KICO SAS »
NOTES ANNEXES AU 31 DÉCEMBRE 2024
(Exprimées en dollars américains)

NOTE 32 : PRODUCTION DE L'EXERCICE

Désignation de l'entreprise : KICO SAS

Exercice clos le 31-12-2024

Durée (en mois) : 12

DESIGNATION DU PRODUIT	UNITE DE QUANTITE CHOISIE	PRODUCTION VENDU DANS LE PAYS		PRODUCTION VENDUE DANS LES AUTRES PAYS DE LA REGION		PRODUCTION VENDUE HORS REGION		PRODUCTION IMMOBILISEE		STOCK OUVERTURE DE L'EXERCICE		STOCK CLOTURE DE L'EXERCICE	
		Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
Concentré de Zinc	Tonnes	-	-	-	-	41 579	(59 158 714)	-	-	-	-	8 774	5 218 516
		-	-										
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
NON VENTILÉ	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL		-	-	-	-	41 579	(59 158 714)	-	-	-	-	8 774	5 218 516

KIPUSHI CORPORATION
Société par Actions Simplifiée
« KICO SAS »
NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2024
(Exprimées en dollars américains)

NOTE 33 : ACHATS DESTINÉS À LA PRODUCTION								
Désignation de l'entreprise : KICO SAS						Exercice clos le 31-12-2024 Durée (en mois) : 12		
DESIGNATION DES MATIERES ET PRODUITS	UNITE DE QUANTITE CHOISIE	ACHATS EFFECTUES AU COURS DE L'EXERCICE						VARIATION DES STOCKS
		PRODUITS DE L'ETAT		PRODUITS IMPORTES				
				ACHETES DANS L'ETAT		ACHETES HORS DE L'ETAT		
		Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Valeur
Billes d'acier	Tonne	-		323	466 102	-	-	-
Chaux hydratée	Tonne	-		487	146 989	-	-	-
Ferro silicium	Tonne	-	-	-	-	91	156 468	-
Magna floc	Tonne	-	-	-	-	14	42 390	-
MIBC	Tonne	-	-	30	124 110	-	-	-
SIPX (xanthate d'isopropyle sodique)	Tonne	-	-	-	-	37	123 064	-
Sulfate de cuivre	Tonne	-	-	-	-	292	891 590	-
Diesel	Litre	-	-	4 663 243	6 274 816	-	-	-
		-	-	-	-	-	-	-
		-	-	-	-	-	-	-
		-	-	-	-	-	-	-
NON VENTILÉ		-		-	5 343 381	-	-	6 011 672
TOTAL		-	-		12 355 398	-	1 213 512	6 011 672

KIPUSHI CORPORATION
Société par Actions Simplifiée
« KICO SAS »
NOTES ANNEXES AU 31 DÉCEMBRE 2024
(Exprimées en dollars américains)

NOTE 34 : FICHE DE SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS

Désignation de l'entreprise : KICO SAS

Exercice clos le 31-12-2024

Durée (en mois): 12

Libellés	2024	2023	Variation en %
SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION			
Chiffre d'affaires	59 158 714	-	-
Marge commerciale	-	-	-
Valeur ajoutée	86 625 846	76 191 598	14%
Excédent brut d'exploitation (EBE)	46 878 991	50 414 111	(7%)
Résultat d'exploitation	(7 648 562)	43 261 608	(118%)
Résultat financier	(66 228 427)	(43 939 097)	51%
Résultat des activités ordinaires	(73 876 989)	(677 489)	10805%
Résultat hors activités ordinaires	(365 236 723)	677 489	(54010%)
Résultat net	(439 705 299)	(933)	47 128 014%
DETERMINATION DE LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT			
Excédent brut d'exploitation	46 878 991	50 414 111	
-Valeurs comptables des cessions courantes d'immobilisations (654)	-	-	
+Produits des cessions courantes d'immobilisations (754)	-	-	
=CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT D'EXPLOITATION	46 878 991	50 414 111	
+Revenus financiers et produits assimilés	19 165	-	
+Transferts de charges financières	-	-	
+Produits HAO	-	-	
-Subvention d'équilibre	-	-	
-Frais financiers et charges assimilées	(66 247 592)	(44 410 694)	
-charges HAO	-	(250 322)	
-Participations des travailleurs	-	-	
-Impôts sur les résultats	(591 587)	(933)	
=CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT GLOBALE (C.A.F.G.)	(19 941 023)	5 752 162	(447%)
-Distributions de dividendes opérées durant l'exercice	-	-	
=AUTOFINANCEMENT	(19 941 023)	5 752 162	(447%)
ANALYSE DE LA RENTABILITÉ			
Rentabilité économique = Résultat d'exploitation (a) /Capitaux propres + dettes financières*	(1%)	3%	(133%)
Rentabilité financière = Résultat net/Capitaux propres	(682%)	0%	0%
ANALYSE DE LA STRUCTURE FINANCIÈRE			
+Capitaux propres et ressources assimilées	(64 468 576)	9 984 479	(746%)
+Dettes financières* et autres ressources assimilées (b)	1 190 688 425	884 501 549	35%
=Ressources stables	1 126 219 849	894 486 028	26%
-Actif immobilisé (b)	1 058 639 679	871 525 905	21%
=FONDS DE ROULEMENT (1)	67 580 170	22 960 123	194%
+Actif circulant d'exploitation (b)	138 586 870	70 961 626	95%
-Passif circulant d'exploitation (b)	77 509 517	59 053 175	31%
=BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (2)	61 077 353	11 908 451	413%
+Actif circulant HAO (b)	-	-	-
-Passif circulant HAO (b)	-	-	-
=BESOIN DE FINANCEMENT HAO (3)	-	-	-
BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (4) =(2)+(3)	61 077 353	11 908 451	413%
TRESORERIE NETTE (5) =(1)-(4)	6 502 817	11 051 672	(41%)
CONTRÔLE : TRESORERIE NETTE=(TRESORERIE-ACTIF)-(TRESORERIE - PASSIF)	6 502 817	11 051 672	(41%)
ANALYSE DE LA VARIATION DE LA TRESORERIE			
Flux de trésorerie des activités opérationnelles	(69 109 925)	(6 709 192)	930%
-Flux de trésorerie des activités d'investissement	(241 641 327)	(72 642 577)	233%
+Flux de trésorerie des activités de financement	306 202 397	219 487 533	40%
=VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE DE LA PÉRIODE	(4 548 855)	140 135 765	(97%)
ANALYSE DE LA VARIATION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET			
Endettement financier brut (Dettes financières*+Trésorerie-passif)	1 176 701 716	882 278 001	33%
-Trésorerie-actif	14 276 960	11 051 672	29%
= ENDETTEMENT FINANCIER NET	1 162 424 756	871 226 329	33%

KIPUSHI CORPORATION
Société par Actions Simplifiée
« KICO SAS »
NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2024

NOTE 35 : LISTE DES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES A FOURNIR

A. INFORMATIONS SOCIALES

1. EMPLOI

1.1. Effectif total et répartition des salariés par sexe, âge et zone géographique au 31 décembre 2024 (personnel extérieur exclu)

1. Nombre total de travailleurs par âge		2. Effectif total par sexe		3. Effectifs totaux par zone géographique	
Age	Nombre de travailleurs	Sexe	Nombre de travailleurs	Zone	Nombre de travailleurs
20-30	63	Femme	69	RD Congo	574
31-40	192	Homme	526	Afrique du Sud	14
41-50	197			Zimbabwe	1
51-60	101			Angleterre	1
61-65	42			France	1
				Peru	1
				Zambie	1
				République tchèque	1
				Botswana	1
Total	595	Total	595	Total	595

1.2. Effectif total et répartition des salariés par sexe, âge et zone géographique du personnel extérieur au 31 décembre 2024

1. Nombre total de travailleurs par âge		2. Effectif total par sexe		3. Effectifs totaux par zone géographique	
Age	Nombre de travailleurs	Sexe	Nombre de travailleurs	Zone	Nombre de travailleurs
20-30	2	Femme	2	Namibie	1
31-40	3	Homme	38	Afrique du Sud	36
41-50	13			Zimbabwe	1
51-60	11			Zambie	1
60-70	11			Botswana	1
Total	40	Total	40	Total	40

1.3. Embauche et licenciement

1.3.1. Embauches

119 nouveaux emplois pour contribuer aux activités de développement du projet de développement et d'exploitation de la mine souterraine de Kipushi (dont 7 travailleurs étrangers).

1.3.2. Licenciements et séparation

22 ruptures de contrats de travail, dont 13 départs à la retraite, 1 décès sans lien avec le travail, 6 licenciements, 2 démissions.

1.3.3. Rémunérations et leur évolution (en dollar américains)

Rubrique	2024	2023
Total de la masse salariale annuelle	22 254 157	16 294 028
Masse salariale mensuelle moyenne	3 409	2 523

Augmentation annuelle, en janvier 2024, de 3 % de l'échelle salariale applicable pour les emplois classés dans les catégories I (une) à VII (sept) incluse, augmentation des effectifs, paiement d'une gratification exceptionnelle de projet pour le début de la production.

La masse salariale mensuelle moyenne a augmenté de 35 %.

2. RELATIONS SOCIALES

2.1. Organisation du dialogue social

L'entreprise entretient un excellent dialogue avec ses travailleurs et les parties prenantes externes, tant dans les relations avec la délégation élue représentant les travailleurs de l'entreprise qu'à titre individuel. Le système de classification des emplois a été mis à jour et est maintenant intégré. Il n'y a pas eu de grève pour quelque raison que ce soit dans l'entreprise. Au total, 9 griefs externes ont été enregistrés en 2024, dont 8 avaient été réglés à la fin de l'année.

2.2. Vue d'ensemble des accords conclus collectivement

En 2024, l'entreprise et la délégation syndicale, assistées de membres permanents du personnel syndical, ont signé un règlement intérieur. Le règlement intérieur définit les relations entre les syndicats et l'entreprise. En outre, une délégation de l'entreprise et des syndicats, assistée des membres du personnel permanent, ont discuté et convenu d'un code de conduite.

3. SANTÉ ET SÉCURITÉ

3.1. Conditions de santé et de sécurité sur le lieu de travail

Article	2024	2023
Nombre de blessures avec arrêt de travail	2	3
Nombre de décès dus à un accident du travail	0	0
Nombre de tests d'alcoolémie effectués	328 869	16 824
Nombre de tests d'alcoolémie positifs	47	167
Nombre d'examen médicaux annuels pour les employés	469	456
Nombre d'examen médicaux annuels d'entrée effectués (employés)	109	13

3.2. Vue d'ensemble des accords signés avec des organisations syndicales ou des représentants des travailleurs en matière de santé et de sécurité au travail

Bien qu'il n'existe pas d'accord de ce type, les résultats en matière de santé et de sécurité sont très bons, grâce à la détermination et à l'implication de l'entreprise, des travailleurs et des autres parties prenantes, y compris les organisations externes qui contribuent au service médical de l'entreprise.

L'entreprise finalise également la mise en œuvre de ses règles d'entreprise modifiées, qui amélioreront les règles relatives à la sécurité dans les opérations de l'entreprise.

L'entreprise maintient son comité d'hygiène et de sécurité, conformément à l'arrêté départemental n° 0069/CAB/DEP MIN/73 du 15 novembre 1973 portant création de comités d'hygiène et de sécurité dans les sociétés minières ; Un personnel qualifié et expérimenté est chargé de maintenir les mesures d'hygiène et de sécurité ainsi que le strict respect des règles de sécurité de l'entreprise, afin que les travaux puissent être effectués dans de bonnes conditions, tant en termes de santé et de sécurité que de dignité des travailleurs et de tout tiers présent dans les locaux de l'entreprise.

4. FORMATION

4.1. Politiques de formation mises en œuvre

En matière de formation, l'entreprise assure une bonne intégration, c'est-à-dire l'information/formation des nouvelles recrues et des travailleurs de retour de congé annuel. En 2024, 2068 employés et sous-traitants ont bénéficié d'une formation d'intégration à la sécurité, comprenant une intégration des sous-traitants, une intégration des visiteurs et une mise à jour des connaissances.

Au total, 292 employés et sous-traitants ont été formés, évalués et agréés par KICO en 2024.

Pour les compétences non disponibles au sein de l'organisation, l'entreprise fait appel à des établissements de formation spécialisés.

Au total, 81 employés se sont inscrits à une formation professionnelle certifiante dispensée par des prestataires de formation externes, au cours de l'année 2024, qui consistait en 11 interventions de formation différentes à raison de 8 heures par jour pendant 5 jours chacune. Des programmes de formation sont en cours d'élaboration, notamment des formations théoriques et pratiques en ligne.

Des programmes sont mis en œuvre pour développer les travailleurs congolais, dans le but d'identifier et de développer les travailleurs talentueux en tant que futurs leaders, d'assurer la planification de la succession pour les rôles techniques et de supervision, d'assurer le développement individuel et personnalisé des travailleurs et d'accroître la présence des femmes dans le secteur minier.

5. ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

5.1. Mesures prises pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes

L'entreprise veille à ce qu'il n'y ait pas de différence, en termes de sexe, dans la manière dont les individus sont traités sur le lieu de travail, sauf si la loi applicable l'exige ou l'autorise, et considère la compétence comme le critère clé lors de l'évaluation des candidats au recrutement ou à la promotion des travailleurs en interne. Une évaluation de haut niveau des droits de l'homme a été entreprise à Kipushi en 2024, qui a abouti à des recommandations de haut niveau visant à intégrer les meilleures pratiques améliorées. Ces recommandations comprenaient le champ d'application en termes d'égalité des sexes et seront davantage intégrées en 2025 dans le cadre d'une évaluation plus détaillée des impacts sur les droits de l'homme. En 2024, environ 10 % des nouvelles recrues étaient des femmes.

5.2. Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'intégration des personnes handicapées

L'entreprise ne tolère aucun traitement différencié des personnes handicapées, sauf si la loi applicable l'exige ou l'autorise, et offre l'égalité des chances à tous, sous réserve de l'aptitude au travail. L'entreprise fait de la santé et de la sécurité au travail des personnes en situation de handicap une priorité, afin de leur permettre de mettre à profit leurs compétences, tout en leur assurant de pouvoir travailler dans des conditions appropriées, tant en matière de santé que de sécurité et de dignité. Notre politique de diversité garantit que les personnes en situation de handicap seront pleinement prises en compte dans l'embauche et le traitement des collaborateurs.

B. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

1. POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE GLOBALE

1.1. Comment l'entreprise prend en compte les enjeux environnementaux et, le cas échéant, ce qui est requis en matière d'évaluation/certification environnementale

Dans le cadre de sa politique environnementale, l'entreprise a mis en place un plan de gestion environnementale et sociale du projet minier de Kipushi (dans le cadre de son étude d'impact environnemental et social), qui comprend une description détaillée des mesures d'atténuation couvrant tous les aspects de ses activités, dans le but de prévenir ou de réduire tout impact négatif et de renforcer les impacts positifs identifiés.

La société a finalisé le processus comme l'exige la réglementation minière et, sur cette base, mettra également à jour (tous les 5 ans) l'évaluation de l'impact environnemental et social et le plan de gestion environnementale et sociale du projet minier de Kipushi pour approbation, afin d'obtenir un certificat environnemental actualisé. L'EIES mise à jour a été approuvée en 2023 et est valable pour 5 ans.

En 2024, KICO a fait progresser ses initiatives environnementales en rédigeant un plan d'action pour la biodiversité (PAB) sur mesure afin de relever les défis posés par la modification de son paysage et ses activités minières passées. Le PAB met l'accent sur la restauration de l'habitat, l'engagement des parties prenantes et la préservation des services écosystémiques, conformément aux objectifs de durabilité d'Ivanhoe. Les principales procédures ont été mises à jour, y compris la gestion des déchets, l'éradication des espèces envahissantes, la surveillance de la qualité de l'air et la gestion des substances dangereuses afin d'atténuer les impacts et d'améliorer la durabilité. La politique environnementale mise à jour reflète l'engagement de KICO à l'égard de l'intendance.

1.2. Formation et information des employés en matière de protection de l'environnement

En 2023, un atelier sur la surveillance environnementale a été organisé pour l'intégration de celle-ci dans le système IsoMetrix, dans le but d'améliorer la conformité et le reporting environnementaux. La formation a été organisée en coopération avec le département de durabilité de KICO et une équipe d'IsoMetrix. Une formation supplémentaire à l'intégration du système a été dispensée en 2024 spécifiquement pour la mise en œuvre du module GES sur IsoMetrix. Le renforcement des capacités avec le département de développement durable « *Sustainability* » de KICO est prévu pour 2025. Une formation sur la norme industrielle mondiale sur la gestion des résidus (GISTM) a également été dispensée par Knight Piesold à des personnes sélectionnées à titre de gestionnaire, y compris des membres des équipes des relations environnementales et communautaires.

1.3. Des moyens dédiés à la prévention des risques/pollutions environnementaux

Ces questions ont été analysées par l'entreprise dans le cadre de son étude d'impact environnemental et social et de son plan de gestion environnementale et sociale récemment approuvés (en coopération avec un cabinet d'études local indépendant), conformément aux exigences de la législation minière. KICO veille à la bonne mise en œuvre de son plan de gestion environnementale et sociale ; L'entreprise s'est engagée, *entre autres*, à réhabiliter ses sites conformément aux normes applicables, en tenant compte des normes environnementales locales et internationales. En 2024, un responsable du contrôle environnemental (ECO) d'OMI Solutions a été détaché auprès de KICO pour soutenir l'équipe environnementale dans l'élaboration de leur système de management environnemental et dans la mise en œuvre des actions issues des différents plans de management environnemental. L'ECO continuera de soutenir l'équipe en 2025, notamment en aidant à la mise en œuvre des actions du Plan d'action pour la biodiversité.

2. POLLUTION ET GESTION DES DÉCHETS

2.1. Mesures prises pour prévenir, atténuer ou remédier aux rejets nuisibles à l'environnement dans l'air, l'eau ou le sol

Afin de prévenir ou de réduire les rejets dans l'air, l'eau et le sol, KICO utilise principalement de l'énergie hydroélectrique produite par la SNEL (*Société Nationale d'Electricité*), la compagnie d'électricité publique de la RDC. KICO est constamment à la recherche de moyens de réduire considérablement l'utilisation de groupes électrogènes pour répondre à ses besoins en énergie. En outre, une stratégie fondamentale de décarbonisation a été élaborée pour chaque site et sera affinée en permanence. L'une des actions clés de la stratégie de décarbonation a été de calculer l'empreinte Scope 3. Pour couronner le tout, KICO n'a calculé que son empreinte Scope 1 et 2. Carbon Trust a été désigné pour aider à la détermination de l'empreinte de portée 3. Étant donné que les émissions de portée 3 constituent une partie importante du profil d'émissions, à l'avenir, la stratégie de décarbonisation sera mise à jour pour inclure des recommandations sur les endroits où les émissions de portée 3 peuvent être réduites de manière réaliste pour KICO. En 2024, le plan d'action Biodiversity a été élaboré sur la base du cadre de gestion de la biodiversité. La mise en œuvre du PAB ne commencera qu'au premier trimestre de 2025. En 2024, l'enclos 1 de l'installation de stockage des résidus a été achevé et mis en service. Cette installation a été conçue pour répondre aux exigences de la GISTM qui comprennent des mesures intégrées pour prévenir les infiltrations et donc la pollution des sols et des eaux souterraines qui en résulte. Piteau Associates a également été mandaté pour élaborer une stratégie de gestion de l'eau pour KICO. La stratégie sera achevée en 2025, mais l'objectif est de s'assurer que KICO effectue correctement la surveillance des eaux de surface et souterraines, en recommandant des améliorations au réseau de surveillance ainsi qu'en développant un bilan hydrique opérationnel.

2.2. Mesures prises pour prévenir / recycler / éliminer les déchets

Une stratégie de gestion des déchets généraux a été définie, et les progrès sont en cours d'observation. Cela conduira à un projet sur la fabrication de perles et de boutons avec des déchets plastiques. La construction d'une partie du site d'enfouissement (1,5 sur 4) a été lancée, et la clôture est terminée.

Les stériles transportés à la surface seront ramenés dans la mine et mélangés à du ciment pour être utilisés comme remblai après l'extraction souterraine du minerai. En 2024, le paddock 1 du TSF a été mis en service. Le TSF a été conçu pour être conforme à la GISTM et comprend donc une géomembrane et des sous-drains pour empêcher les résidus de polluer le sol et l'eau (c'est-à-dire pour éviter tout lessivage toxique dans le sol et les eaux souterraines). Ce parc à résidus a été conçu pour être utilisé en aval d'une plaine à faible pente ; Toute l'eau de ruissellement en amont sera détournée de l'installation. Une décharge a également été aménagée en dehors du périmètre minier, et toutes les autorisations environnementales requises ont été obtenues. L'entreprise s'efforce, dans toute la mesure du possible, d'éliminer la ferraille générée par ses activités pour la réutilisation et le recyclage. À l'heure actuelle, la ferraille est toujours entreposée dans la cour de récupération jusqu'à ce qu'un recycleur tiers approprié ait été identifié.

2.3. Comment la pollution sonore et d'autres formes de pollution, liées à des activités spécifiques, sont prises en compte

L'entreprise a mis en œuvre un solide programme de surveillance du bruit (avec des points de surveillance prioritaires dans les zones identifiées) ; La collecte des données est effectuée deux fois par mois, conformément à l'EIES et à l'IEM approuvés. Dans les zones où le bruit dépasse 10 décibels, le port d'un équipement de protection individuelle (EPI) approprié est obligatoire.

3. UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES

3.1. Consommation et approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales

KICO continue de fournir de l'eau potable à la ville de Kipushi en utilisant ses pompes de distribution récemment modernisées. Au cours de la période, la société a également développé 7 nouveaux puits, atteignant ainsi son objectif annuel. L'un des résultats de l'étude sur la stratégie de l'eau a permis d'indiquer où des débitmètres supplémentaires doivent être installés pour permettre à l'équipe de mieux comprendre les volumes d'eau utilisés dans la mine, ce qui constitue actuellement une limitation à KICO. Des débitmètres supplémentaires sont prévus pour une installation en 2025.

3.2. Consommation de matières premières et mesures prises pour en améliorer l'efficacité

L'entreprise tente, dans la mesure du possible, de limiter le volume de stériles remontés à la surface et de réutiliser autant que possible ces stériles comme remblai dans ses opérations souterraines.

3.3. Consommation d'énergie ; les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique ; et l'utilisation d'énergies renouvelables

Pour son fonctionnement, l'entreprise utilise principalement de l'énergie hydroélectrique (100 % de la consommation de scope 2, c'est-à-dire de l'électricité), qui est considérée comme une source d'énergie propre et renouvelable. L'hydroélectricité, qui est fournie par le SNEL, permet de réduire l'utilisation d'autres sources d'énergie non renouvelables. Dans le cadre de la nouvelle stratégie de décarbonisation d'Ivanhoe Mines, les zones où l'énergie renouvelable pourrait être installée sont examinées afin de réduire au minimum l'utilisation d'énergie non renouvelable par la Société.

4. CHANGEMENT CLIMATIQUE

4.1. Émissions de gaz à effet de serre

BDO Global a été nommé en 2023 pour aider Ivanhoe à élaborer une stratégie préliminaire en fonction de l'état d'avancement de projets spécifiques. La mise en œuvre de la stratégie est soutenue par un plan de travail sur la maturité de la décarbonisation qui servira à suivre les progrès. Il s'agira d'un processus itératif de surveillance, de modification et de refonte de façon à atteindre les jalons à court, moyen et long terme, afin d'atteindre l'objectif de réduction des émissions dans tous les projets de la société.

Chaque année, KICO consolide son inventaire de GES, sur la base des données recueillies sur l'ensemble du site. Dans le cadre de l'objectif de la société d'améliorer l'intégrité des données, ainsi que d'améliorer ces divulgations, elle a commencé en 2024 à utiliser le module de déclaration des GES de la plateforme logicielle IsoMetrix. En outre, un conseiller indépendant de Global Carbon a été désigné pour aider au calcul de l'empreinte Scope 3 de KICO. Une partie de cette mission comprend l'identification des catégories de Scope 3 qui sont pertinentes pour KICO.

Réduction des gaz à effet de serre (tCO2e)	2024
Émissions totales de gaz à effet de serre	194 249,90
Émissions directes de gaz à effet de serre (Scope 1)	10 838,35
Émissions indirectes de gaz à effet de serre (Scope 2)	292,56
Émissions indirectes de gaz à effet de serre (Scope 3)	183 119

Les données du scope 3 en 2023 n'ont été calculées que pour une seule catégorie (catégorie 7 : voyages des employés). En 2024, une évaluation complète du champ d'application du scope 3 a été entreprise pour inclure toutes les catégories scope 3, à savoir les catégories 1, 2, 3, 5, 6, 7, 9, 10 et 12.

5. PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

5.1. Mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité

Deux fois par an, un consultant prépare un rapport d'inventaire de la biodiversité sur l'environnement du site de Kipushi. De plus, l'entreprise assure la conservation de la biodiversité par un traitement rigoureux de l'eau générée par les opérations d'assèchement de la mine, avant qu'elle ne soit rejetée dans l'environnement. En 2024, le plan d'action en faveur de la biodiversité de KICO a été élaboré par un consultant externe. Le plan d'action comprend un outil de suivi qui sera mis en œuvre sur une période de cinq ans avant d'être mis à jour pour cinq années supplémentaires. Le BAP met l'accent sur l'implication de la communauté, le suivi des progrès de la biodiversité et l'approvisionnement auprès de fournisseurs durables. Bien que la mise en œuvre complète soit prévue pour les années à venir, les efforts de 2024 démontrent l'approche proactive de KICO pour intégrer la gestion de la biodiversité dans ses opérations et se positionner comme un chef de file de l'exploitation minière responsable.

<p style="text-align: center;">C. INFORMATIONS SUR LES ENGAGEMENTS DE L'ENTREPRISE D. EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE</p>

1. IMPACT TERRITORIAL, ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES ACTIVITES DE LA SOCIETE

1.1. En matière d'emploi et de développement régional

Dans le cadre de sa politique d'emploi, KICO prend d'abord en compte les résidents de Kipushi répertoriés dans la base de données développée par l'entreprise, avant de chercher des candidats ailleurs. L'entreprise a également formé des mineurs artisanaux locaux qui seront ensuite recrutés dans le cadre de la main-d'œuvre du site.

1.2. Sur les populations riveraines ou locales

En 2024, la Société a lancé et poursuivi le développement d'un certain nombre de projets pour la population locale, y compris, mais sans s'y limiter, les suivants :

- a. Approvisionnement continu en eau potable et entretien des stations de pompage alimentant la communauté ;
- b. Forage et mise en place de 7 puits d'eau potable dans les communautés locales ; portant le total à 39 forages forés par l'entreprise depuis 2021 ;
- c. Bourses pour 87 étudiants de la communauté pour l'enseignement supérieur ;
- d. Fourniture de 1.000 pupitres d'école pour les écoles locales ;
- e. Création du centre de couture de Kushona en tant que coopérative pour l'approvisionnement en vêtements EPI de la mine (45 membres de la communauté)
- f. Formation en alphabétisation des adultes (240 personnes) ;
- g. Des projets agricoles, piscicoles et avicoles dans la région en pleine expansion de KAPONDA Chefferie ;
- h. Projet communautaire d'assainissement des déchets (y compris la formation des jeunes de la communauté) ;
- i. Lancement d'un stade de football communautaire de classe mondiale.
- j. Réfection de la route de 10 km ;
- k. Dons mensuels de nourriture aux groupes vulnérables tels que les orphelins, les prisonniers, les personnes handicapées et les personnes âgées.

2. LES RELATIONS AVEC LES PERSONNES ET LES ORGANISMES INTÉRESSÉS PAR LES ACTIVITÉS DE L'ENTREPRISE (ASSOCIATIONS D'INSERTION, ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT, ETC.)

2.1. Conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations

Dans le cadre de sa politique de porte ouverte, KICO entretient d'excellentes relations avec la société civile et les organisations de jeunesse de Kipushi, y compris, mais sans s'y limiter, à Luanzo-Luamikuba, SEMPYA et UJC.

2.2. Actions de partenariat et de mécénat

Divers projets locaux sont parrainés par l'entreprise, y compris, sans s'y limiter aux suivants :

- a. Événements et concours culturels locaux ;
- b. Soutien et partenariat avec la Zone de Santé de Kipushi, en parrainant la réalisation de divers projets, notamment en lien avec la vaccination et la sensibilisation au VIH.

3. SOUS-TRAITANCE ET FOURNISSEURS

Intégrer les critères sociaux et environnementaux dans la politique d'achat de l'entreprise

Les sous-traitants sélectionnés par l'entreprise sont tenus de respecter sa politique environnementale et sociale ; cette exigence sera progressivement étendue à ses fournisseurs afin de contribuer à la protection de l'environnement et de mieux prendre en compte les enjeux sociaux et environnementaux, considérés par l'entreprise comme particulièrement importants.

En 2024, le développement et la mise en œuvre du portail des fournisseurs garantiront un processus de diligence raisonnable détaillé pour tous les fournisseurs de KICO. Le portail des fournisseurs comprendra toutes les exigences environnementales, sociales et de gouvernance auxquelles chaque fournisseur et sous-traitant est censé se conformer.

* * *